

**COUR PERMANENTE
D'ARBITRAGE**

**PERMANENT COURT
OF ARBITRATION**

92ème rapport annuel

92nd annual report

1992



BUREAU INTERNATIONAL DE LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

PALAIS DE LA PAIX, LA HAYE

INTERNATIONAL BUREAU OF THE PERMANENT COURT OF ARBITRATION

PEACE PALACE, THE HAGUE

COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

92ème rapport annuel

CONSEIL ADMINISTRATIF DE LA COUR
PERMANENTE D'ARBITRAGE

Sur les travaux de la Cour,
sur le fonctionnement des services admini-
stratifs et sur les dépenses de
l'exercice 1992

PERMANENT COURT OF ARBITRATION

92nd annual report

ADMINISTRATIVE COUNCIL OF THE
PERMANENT COURT OF ARBITRATION

On the activities of the Court,
on the functioning of the administra-
tive services and on the expenditure
in 1992

1992

BUREAU INTERNATIONAL DE LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

INTERNATIONAL BUREAU OF THE PERMANENT COURT OF ARBITRATION

Palais de la Paix
2517 KJ La Haye
Téléphone: (070) 3 46 96 80
Téléfax (070) 3 56 13 38

Peace Palace
2517 KJ The Hague
Telephone: (070) 3 46 96 80
Fax: (070) 3 56 13 38

Sommaire

	pag.
I. Nouvelles orientations: Une année de progrès	4
II. Etats Parties aux Conventions de 1899 et 1907	8
III. Membres de la Cour permanente d'Arbitrage	8
IV. Le travail de la Cour et de son Bureau international	10
A. Compétences et activités passées	10
Arbitrage	10
Commissions internationales d'enquête et de conciliation	10
Fourniture de personnel et de facilités	10
Adhésion à des groupements d'institutions d'arbitrage	12
Le Secrétaire général	12
B. Activités en cours	12
Fourniture de personnel et de facilités	12
a) Tribunal du contentieux Iran-Etats-Unis	12
b) Tribunal saisi de l'arbitrage Etats-Unis/Royaume-Uni concernant les redevances pour l'utilisation de l'aéroport d'Heathrow	12
c) Tribunal saisi d'une affaire soumise au Centre International de Règlement des Différends relatifs à l'Investissement (CIRDI) entre Vacuum Salt Products Limited et le Gouvernement de la République de Ghana.	14
d) Quatre Tribunaux ayant souhaité rester confidentiels	14
Exercice de compétences spéciales conférées au Secrétaire général de la Cour	14
V. Questions Administratives	18
Conseil Administratif	18
Bureau international	18
Finances	18
Annexe 1: Listes des Puissances signataires et contractantes	21
Annexe 2: Liste des Membres de la Cour	23
Annexe 3: Liste des affaires jugées à la Cour permanente d'Arbitrage ou avec la coopération de son Bureau international	44
Annexe 4: Commissions internationales d'enquête	50
Annexe 5: Commissions internationales de conciliation	52
Annexe 6: Compte des Dépenses de l'exercice 1992	54
Annexe 7: Caisse de Secours et des Retraites	56
Annexe 8: Budget de l'exercice 1993	58
Annexe 9: Tableau de Répartition	60,61

Contents

	page
I. New directions: A year of progress	5
II. State parties to the Conventions of 1899 and 1907	9
III. Members of the Permanent Court of Arbitration	9
IV. The work of the Court and its International Bureau	11
A. Scope and past activity	11
Arbitration	11
International Commissions of Inquiry and Conciliation	11
Provision of staff and facilities	11
Adhesion to Federation of Arbitration Institutions	13
The Secretary-General	13
B. Current activity	13
Provision of staff and facilities	13
a) Iran-United States Claims Tribunal	13
b) The Tribunal dealing with the US/UK Arbitration concerning Heathrow Airport User Charges	13
c) The Tribunal dealing with a case before the International Centre for Settlement of Investment Disputes (ICSID), between Vacuum Salt Products Limited and the Government of the Republic of Ghana	15
d) Four Tribunals which wished to be treated confidentially	15
Exercise of special competences conferred on the Secretary-General of the Court	15
V. Administrative matters	19
Administrative Council	19
International Bureau	19
Finance	19
Annex 1: List of Signatory and Contracting Powers	21
Annex 2: List of Members of the Court	23
Annex 3: Cases submitted to arbitration before the Permanent Court of Arbitration or conducted with the co-operation of the International Bureau	45
Annex 4: International Commissions of Inquiry	51
Annex 5: International Conciliation Commissions	53
Annex 6: Statement of Expenditure for the Financial Year 1992	55
Annex 7: Relief and Pension Fund	57
Annex 8: Budget for Financial Year 1993	59
Annex 9: Scale of Assessments	60,61

RAPPORT

I. NOUVELLES ORIENTATIONS: UNE ANNEE DE PROGRES

1. Dans son Rapport annuel pour l'année 1991 (paragraphe 3 – 9), le Conseil administratif faisait référence aux observations faites par les Etats Parties aux Conventions de La Haye de 1899 et 1907, en réponse au questionnaire du Secrétaire général relatif au renforcement du rôle de la Cour Permanente d'Arbitrage et des autres mécanismes de règlement des différends. Il mentionnait également les recommandations faites par les Groupes de Travail convoqués par le Secrétaire général les 13 mai et 9 octobre 1991. Ces recommandations concernaient notamment
 - (a) un programme d'activités destinées à promouvoir la connaissance et l'appréciation du potentiel de la CPA et des autres mécanismes de règlement des différends prévus par les Conventions de La Haye (parfois désignés comme "système de la CPA");
 - (b) la modernisation des règles de procédure, facultatives, mises à la disposition des parties à un litige par le Bureau international;
 - (c) des mesures d'organisation; et
 - (d) l'intensification des efforts faits pour encourager l'adhésion de nouveaux Etats aux Conventions de La Haye.La mise en oeuvre de ces recommandations a progressé de manière importante tout au long de cette année.

Promotion de la connaissance du système de la CPA

2. Considérant le regain d'intérêt pour le système de la CPA suscité par la visite du Secrétaire général au siège des Nations Unies lors de la 46ème session régulière de l'Assemblée Générale, par son discours devant la Sixième Commission le 13 novembre 1991, et par la distribution à cette occasion du livret intitulé "La Cour Permanente d'Arbitrage – Nouvelles Orientations", le Secrétaire général s'est de nouveau rendu aux Nations Unies, lors de la 47ème session de l'Assemblée du 13 au 18 novembre 1992. Avec le consentement du Président de la 6ème Commission, le Secrétaire général s'est adressé à cette Commission, le 17 novembre, dans le cadre de l'examen du point de l'ordre du jour concernant "la Décennie pour le Droit International". Tout en insistant sur les liens qui unissent la Cour Permanente d'Arbitrage et les Nations Unies et sur leur objectif commun, qui vise au règlement pacifique des différends internationaux, le Secrétaire général a informé la Commission des activités entreprises par le Bureau international ainsi que de ses projets. Il a aussi annoncé l'intention du Conseil administratif de présenter à l'Assemblée Générale, lors de la prochaine session régulière, une demande pour que le statut d'observateur permanent soit accordé à la Cour Permanente d'Arbitrage (voir infra, paragraphe 8).
3. Le Secrétaire général a assisté au Premier Congrès de l'"International Federation of Commercial Arbitration Institutions" (IFCAI), qui s'est déroulé au Caire, les 20 et 21 février 1992. Afin de faciliter l'échange régulier d'informations avec les principales institutions spécialisées dans le domaine de l'arbitrage commercial international, le Bureau international est devenu membre de l'IFCAI en octobre 1992. Sur l'invitation de l'"International Council for Commercial Arbitration" (ICCA), le Secrétaire général a participé, à Bahraïn, à une Conférence organisée par l'ICCA, du 14 au 16 février 1993, sur le thème de "L'arbitrage international dans un monde en mutation".
4. Conformément à la recommandation selon laquelle il serait judicieux d'encourager des juristes à publier des articles sur la Cour Permanente d'Arbitrage et les autres mécanismes de règlement des différends internationaux prévus par les Conventions de La Haye, et suite à la proposition qui suggérait qu'une revue consacre un numéro entier à ce sujet, le Bureau a fourni à plusieurs revues des informations destinées à être publiées, et il a participé à la préparation, par les éditeurs du "Leiden Journal of International Law", d'un "Special Issue on International Arbitration" à paraître au printemps de l'année 1993.
5. Les efforts réalisés afin de promouvoir la connaissance du système de la CPA sont d'ores et déjà fructueux. L'adhésion de trois Etats aux Conventions de La Haye témoigne de la confiance qui est accordée au potentiel du système de la CPA. Il en est de même des encouragements prodigués par les représentants à la Sixième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies envers l'initiative de la Cour Permanente d'Arbitrage de demander le statut d'observateur permanent. Au cours de l'année 1992, l'on a assisté à une augmentation considérable, par comparaison avec les années antérieures, du nombre de demandes d'utilisation des services et du personnel du Bureau international, émanant de tribunaux arbitraux constitués en dehors du cadre de la Cour Permanente d'Arbitrage. Le nombre de demandes adressées au Secrétaire général afin qu'il désigne des autorités de nomination, conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI, a lui aussi connu une forte augmentation. Les nombreuses visites et demandes d'informations sur le système de la CPA provenant d'institutions d'arbitrage ou universitaires, ainsi que les invitations adressées au Secrétaire général par ces institutions pour qu'il participe à des colloques démontrent également la recrudescence de l'intérêt porté au système de la CPA.

REPORT

I. NEW DIRECTIONS: A YEAR OF PROGRESS

1. In its Annual Report for 1991 (paragraphs 3–9), the Administrative Council noted the views of States Parties to the Hague Conventions of 1899 and 1907 in their responses to the Secretary-General's questionnaire on strengthening the role of the Permanent Court of Arbitration and other dispute settlement mechanisms offered by the Conventions, as well as recommendations on that subject made by the Working Groups (13 May and 9 October 1991) convened by the Secretary-General. The recommendations dealt *inter alia* with
 - (a) a programme of activities aimed at increasing awareness and appreciation of the potential of the PCA and other dispute settlement mechanisms available under the Hague Conventions (sometimes collectively referred to as the "PCA system");
 - (b) modernizing the procedural rules to be made available by the International Bureau for use by parties to disputes, at their option;
 - (c) organizational matters; and
 - (d) intensified efforts to encourage States to become parties to the Hague Conventions.Substantial progress was made in implementing these recommendations during the year under review.

Increasing awareness of the PCA system

2. Bearing in mind the level of interest in the PCA system generated by the Secretary-General's visit to United Nations headquarters during the 46th session of the General Assembly, his address to the Sixth Committee on 13 November 1991, and distribution on that occasion of the booklet "Permanent Court of Arbitration – New Directions", the Secretary-General visited United Nations headquarters again from 13–18 November 1992 during the General Assembly's 47th session. With the concurrence of the Chairman of the Sixth Committee the Secretary-General addressed the Committee on 17 November during discussion of the agenda item "Decade of International Law". Emphasizing links between the Permanent Court of Arbitration and the United Nations, and their shared objective of resolving international disputes in an orderly and friendly manner, the Secretary-General informed the Committee of the International Bureau's current and planned activities, and announced the intention of the Administrative Council to place before the General Assembly at its next regular session, a request that the Permanent Court of Arbitration be granted the status of a permanent observer (see below, paragraph 8).
3. The Secretary-General attended the First Congress of the International Federation of Commercial Arbitration Institutions (IFCAI), held in Cairo on 20 and 21 February 1992. In order to facilitate exchange of information on a regular basis with important institutions dealing with international commercial arbitration, the International Bureau became a member of IFCAI in October 1992. At the invitation of the International Council for Commercial Arbitration (ICCA), the Secretary-General participated in a conference on the subject "International arbitration in a changing world", convened by ICCA at Bahrain from 14–16 February 1993.
4. In accordance with a recommendation that legal experts be encouraged to publish journal articles on the Permanent Court of Arbitration and the other international dispute settlement mechanisms available under the Hague Conventions, and the suggestion that a journal might agree to devote an entire issue to the subject, the Bureau has provided information for use in several publications, and has been associated with the preparation by the editors of the *Leiden Journal of International Law* of a "Special Issue on International Arbitration" to appear in the Spring of 1993.
5. There are now indications that efforts to increase awareness of the PCA system are producing results. Confidence in the potential of the PCA system may be seen in the adherence of three States to the Hague Conventions, as well as in the encouragement received from representatives in the Sixth Committee of the UN General Assembly for the initiative to obtain permanent observer status for the Permanent Court of Arbitration. During the year under review there was a substantial increase, as compared with previous years, in the number of requests for the use of facilities and staff of the International Bureau by arbitral tribunals set up outside the framework of the Permanent Court of Arbitration, as well as in the number of requests to the Secretary-General to designate appointing authorities pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules. Widening interest in the PCA system may also be seen in the many visits and requests for information concerning the PCA system received from representatives of arbitral and educational institutions, as well as invitations to the Secretary-General to address such institutions.

Modernisation des règles de procédure

6. Se conformant à la recommandation selon laquelle les règles facultatives de procédure arbitrale mises à la disposition des parties à un conflit devraient faire l'objet d'une réactualisation et devraient inclure des dispositions semblables à celles contenues dans le Règlement d'Arbitrage adopté par la Commission des Nations Unies pour le Droit du Commerce International (CNUDCI) le 28 avril 1976 (UN doc. A/31/17), le Secrétaire général a présenté au Conseil administratif un projet de "Règlement facultatif de la Cour Permanente d'Arbitrage pour l'arbitrage des différends entre deux Etats". Ce règlement facultatif, fondé sur le Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI, a été préparé en consultation avec le Groupe d'Experts auquel il est fait référence aux paragraphes 8 et 9 du Rapport pour l'année 1991. Le projet a été examiné le 20 octobre 1992, lors de la réunion du Conseil administratif qui a autorisé le Secrétaire Général à établir le nouveau règlement facultatif, après avoir pris en considération les observations enregistrées dans le procès-verbal de la réunion. Le Bureau international a distribué aux Membres du Conseil administratif le règlement facultatif établi par le Secrétaire général. Un livret contenant ce règlement ainsi que des informations essentielles sur la Cour Permanente d'Arbitrage paraîtra prochainement.
7. Un règlement facultatif pour l'arbitrage des différends entre parties dont l'une seulement est un Etat est actuellement en préparation et sera présenté au Conseil administratif en 1993.

Mesures d'organisation

8. Le Conseil administratif avait évoqué, lors de ses réunions des 28 avril et 20 octobre 1992, la possibilité d'établir un lien institutionnel avec les Nations Unies. Il a donc autorisé le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour que soit accordé à la Cour Permanente d'Arbitrage le statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies. Les Membres du Conseil administratif ont accepté de s'adresser à leurs Gouvernements respectifs afin qu'ils chargent leurs Représentants Permanents auprès des Nations Unies d'apporter leur soutien à cette initiative. Comme il a été mentionné ci-dessus, le Secrétaire général a annoncé à la Sixième Commission de l'Assemblée Générale, le 17 novembre 1992, l'intention du Conseil administratif de présenter à l'Assemblée Générale, lors de sa 48ème session en 1993, une demande pour que le statut d'observateur permanent soit accordé à la Cour Permanente d'Arbitrage. Plusieurs des représentants à la Sixième Commission ont fait part au Secrétaire général de leur intention de soutenir une telle demande. La Mission Permanente des Pays-Bas auprès des Nations Unies a accepté de coordonner la promotion d'une proposition visant à insérer la demande à l'ordre du jour provisoire de ladite session.
9. L'une des recommandations suggérait qu'une réunion des Etats Parties aux Conventions de La Haye ou une conférence internationale générale soit convoquée afin d'examiner le potentiel du système de la CPA ainsi que les adaptations souhaitables qui pourraient être apportées à ce système. C'est pourquoi le Bureau international organisera une conférence des Membres de la Cour Permanente d'Arbitrage au Palais de la Paix à La Haye, les 10 et 11 septembre 1993. Cette conférence, qui aura lieu dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour le droit International, traitera de l'avenir de la Cour Permanente d'Arbitrage et du rôle qu'elle pourrait jouer dans la préparation d'une éventuelle Troisième Conférence de la Paix prévue pour 1999 afin de coïncider avec la célébration du centenaire de la Cour. Bien que les Membres de la Cour soient invités à participer à la conférence à titre personnel, il est probable que le Bureau international en retirera un grand nombre d'avis d'experts sur les différents sujets évoqués.
10. Une autre recommandation prévoyait que le Bureau international soit élargi et internationalisé. C'est ainsi qu'une juriste non-néerlandaise a été recrutée pour occuper l'un des postes qui se trouvait vacant.

Efforts réalisés pour encourager les Etats à adhérer aux Conventions de La Haye

11. Le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, en tant que représentant de l'Etat dépositaire des Conventions de La Haye de 1899 et 1907 pour le règlement pacifique des conflits internationaux, ainsi que le Secrétaire général de la Cour Permanente d'Arbitrage poursuivent leurs efforts afin d'encourager les Etats à adhérer aux Conventions. A deux reprises au cours de l'année 1992, le Secrétaire général s'est réuni avec des représentants diplomatiques de pays ne participant actuellement pas au système de la CPA, afin de les informer des avantages potentiels d'une telle adhésion. Les récentes adhésions aux Conventions de La Haye sont rapportées ci-dessous (paragraphes 13 et 14).

Modernizing procedural rules

6. Implementing a recommendation that arbitral procedures made available by the International Bureau to parties to disputes at their option should be brought up to date, and should include provisions along the lines of those contained in the Arbitration Rules adopted by the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) on 28 April 1976 (UN doc. A/31/17), the Secretary-General placed before the Administrative Council a draft entitled "Permanent Court of Arbitration optional rules for arbitrating disputes between two States". These optional rules, based on the UNCITRAL Arbitration Rules, were prepared in consultation with the Group of Experts referred to in paragraphs 8 and 9 of the Annual Report for 1991. Having considered the draft at its meeting on 20 October 1992, the Administrative Council authorized the Secretary-General to establish the new optional rules, taking into account the observations recorded in the minutes of the meeting. The International Bureau has distributed the optional rules established by the Secretary-General to the Members of the Council. A booklet containing the optional rules, as well as basic information on the Permanent Court of Arbitration, will be published shortly.
7. A set of optional rules for arbitrating disputes between parties only one of which is a State, is in preparation, and will be placed before the Council in 1993.

Organizational matters

8. The Administrative Council, having discussed the possible establishment of an institutional link with the United Nations at its meetings on 28 April and 20 October 1992, authorized the Secretary-General to continue his endeavours to obtain permanent observer status with the United Nations for the Permanent Court of Arbitration. The Members of the Council agreed to advise their respective Governments to instruct their Permanent Representatives to the United Nations to support that initiative. As noted above, the Secretary-General in his address to the Sixth Committee of the General Assembly on 17 November 1992, announced the Council's intention to place a request for permanent observer status for the Permanent Court of Arbitration before the General Assembly at its 48th session in 1993. Several representatives on the Sixth Committee indicated to the Secretary-General their willingness to support such a request. The Permanent Mission of the Netherlands to the United Nations has agreed to co-ordinate co-sponsorship of a proposal to include the request on the provisional agenda of that session.
9. Pursuant to a recommendation that the potential of the PCA system, as well as any desirable changes in that system, should be discussed at a Meeting of States Parties to the Hague Conventions or at a general international conference, the International Bureau will convene a conference of the Members of the Permanent Court of Arbitration at the Peace Palace, in The Hague on 10 and 11 September 1993. The Conference, which is to take place in the context of the United Nations Decade of International Law, will discuss the future of the Permanent Court of Arbitration, and the role it can play in the preparation of a possible Third Hague Peace Conference to take place in 1999, so as to coincide with the centenary of the Court. Although the Members of the Court will be invited to participate in their personal capacity, the Bureau is likely to elicit in this way a wide range of expert opinion on the many issues involved.
10. In response to a recommendation that the International Bureau be expanded and internationalized, a lawyer not of Netherlands nationality has been appointed to fill an existing vacancy on its staff.

Efforts to encourage adherence to the Hague Conventions

11. The Minister of Foreign Affairs of The Netherlands, representing the depositary of the Hague Conventions of 1899 and 1907 for the Pacific Settlement of International Disputes, and the Secretary-General of the Permanent Court of Arbitration, continued their efforts to encourage States to become parties to the Conventions. The Secretary-General held two meetings in the course of 1992 with the diplomatic representatives of countries which do not currently participate in the PCA system, in order to inform them of the potential advantages of doing so. Recent adherences to the Hague Conventions are reported on below (paragraphs 13 and 14).

MANFRED LACHS

C'est avec un profond regret que le Conseil administratif prend acte du décès, le 14 janvier 1993, de Monsieur Manfred Lachs, Membre et ancien Président de la Cour Internationale de Justice et Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage. Il a apporté un soutien enthousiaste aux initiatives qui visaient à améliorer le fonctionnement de la Cour Permanente d'Arbitrage et à accroître son rôle dans le règlement des différends internationaux. A la tête des Groupes de Travail sur ce thème, il a infiniment contribué aux progrès réalisés. Ses exceptionnelles qualités de coeur et d'esprit, qui incitaient à rechercher ses précieux conseils, feront grandement défaut.

II. ETATS PARTIES AUX CONVENTIONS DE 1899 ET 1907

12. Au cours de l'année 1992, le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas a informé les Etats Membres des Nations Unies qui constituaient auparavant l'URSS et la Yougoslavie qu'au cas où ils souhaitaient demeurer Parties aux Conventions de La Haye, en tant que successeurs de ces deux anciens Etats, il leur suffisait d'adresser une déclaration en ce sens au Gouvernement des Pays-Bas, Etat dépositaire.
13. Le 12 avril 1992, le Gouvernement du Kirghizistan s'est déclaré Etat Partie aux Conventions de La Haye de 1899 et 1907, en tant qu'Etat successeur de l'ancienne URSS.
14. Le Royaume Hachémite de Jordanie a adhéré à la Convention de La Haye de 1907 le 27 janvier 1992. La République de Suriname a adhéré à la Convention de 1907 le 27 décembre 1992, portant le nombre total d'Etats Parties aux Conventions à 78. L'annexe 1 de ce Rapport contient une Liste des Etats Parties aux Conventions à la date du 27 avril 1993.

III. MEMBRES DE LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

15. Chaque Etat Partie désigne quatre personnes au plus, d'une compétence reconnue dans les questions de droit international, jouissant de la plus haute considération morale et disposées à accepter les fonctions d'arbitre. Les personnes ainsi désignées sont inscrites sur une liste au titre de Membres de la Cour. La liste des Membres de la Cour mise à jour au 27 avril 1993 figure en Annexe 2 du présent Rapport.
16. Les Membres de la Cour sont nommés pour un terme de six ans. Leur mandat peut être renouvelé.
17. La liste contient de brèves notices biographiques relatives aux Membres, envoyées par les Etats Parties. Les Etats Parties sont invités à porter sans délai à l'attention du Bureau international toute modification dans la liste des Membres de la Cour. Le Secrétaire général a invité tous les Membres à indiquer s'ils désiraient mentionner leurs domaines de spécialisation dans les notices biographiques. Les informations reçues en réponse à cette invitation ont été insérées dans les notices.
18. Conformément à l'article 4, paragraphe 1, du Statut de la Cour Internationale de Justice, les Membres de la Cour Permanente d'Arbitrage nommés par chaque Etat Partie constituent "des groupes nationaux" autorisés à présenter des candidats à l'élection, par l'Assemblée Générale et le Conseil de Sécurité des Nations Unies, des Membres de la Cour Internationale de Justice. Les Membres de la Cour Permanente d'Arbitrage peuvent également présenter des candidats pour le Prix Nobel de la Paix.

MANFRED LACHS

It is with deep regret that the Administrative Council records the death on 14 January 1993 of Judge Manfred Lachs, Member and former President of the International Court of Justice, and Member of the Permanent Court of Arbitration. He gave enthusiastic support to initiatives aimed at improving the functioning of the Permanent Court of Arbitration, and enhancing its role in the settlement of international disputes. Through his leadership of the Working Groups on the subject, he contributed immeasurably to the progress achieved. His outstanding qualities of mind and heart for which his guidance was so often sought will be greatly missed.

II. STATES PARTIES TO THE CONVENTIONS OF 1899 AND 1907

12. In the course of 1992, the Minister of Foreign Affairs of The Netherlands informed States Members of the United Nations that had previously formed part of the USSR and Yugoslavia, that if they wished to continue as Parties to the Hague Conventions as successors to the two former States, it would suffice for them to address to the Government of The Netherlands as depositary, a declaration to that effect.
13. The Government of Kyrgyzstan on 12 April 1992 declared itself a State Party to the Hague Conventions of 1899 and 1907 as a successor State to the former USSR.
14. The Hashemite Kingdom of Jordan acceded to the Hague Convention of 1907 on 27 January 1992. The Republic of Surinam acceded to the Hague Convention of 1907 on 27 December 1992, bringing the total number of States Parties to the Conventions to 78. Annex 1 to this Report contains a List of States Parties to the Conventions on 27 April 1993.

III. MEMBERS OF THE PERMANENT COURT OF ARBITRATION

15. Each State Party is entitled to select four persons at the most, of known competency in questions of international law, of the highest moral reputation and disposed to accept the duties of arbitrator for inscription as Members of the Court. A List of all the persons so inscribed as at 27 April 1993 is set forth in Annex 2 to this report.
16. Members of the Court are appointed for a term of six years. These appointments are renewable.
17. Brief biographical notes on Members, received from States Parties, are included. States Parties are invited to bring to the attention of the International Bureau without delay any alteration in their lists of persons selected for membership of the Court. The Secretary-General has invited all Members to indicate whether they wish to have any special fields of experience mentioned in the biographical notes. Information received in response to this invitation has been included in the notes.
18. In accordance with article 4, paragraph 1, of the Statute of the International Court of Justice, the Members of the Permanent Court of Arbitration appointed from each State Party constitute 'national groups' which are empowered to nominate persons for election, by the General Assembly and the Security Council of the United Nations, to the International Court of Justice. The Members of the Permanent Court of Arbitration may also propose candidates for the Nobel Peace Prize.

A. Compétences et activités passées

Arbitrage

19. La Cour Permanente d'Arbitrage a été établie dans le but de faciliter le recours immédiat à l'arbitrage pour les différends internationaux que les parties sont convenues de lui soumettre. Les Etats Parties soulignent qu'il est souhaitable que les différends de caractère juridique soient soumis à l'arbitrage. La Cour, dont le siège est à La Haye, est compétente pour tous les cas d'arbitrage qui lui sont soumis par accord entre les parties et est accessible en tout temps. A moins que les parties à un différend n'en disposent autrement, la Cour fonctionne conformément aux règles de procédure prévues par les Conventions. Depuis l'établissement, par le Secrétaire général, du "Règlement Facultatif de la Cour Permanente d'Arbitrage pour l'Arbitrage des Différends entre Deux Etats", conformément à l'autorisation du Conseil administratif (voir paragraphe 6 supra), les Etats Parties à un conflit soumis à la Cour sont invités à considérer ce Règlement. La juridiction de la Cour peut être étendue, dans les conditions prescrites par les règlements, aux litiges existant entre des Puissances non-contractantes ou entre des Puissances contractantes et non-contractantes si les parties sont convenues de recourir à la Cour. Une procédure d'arbitrage sommaire est prévue.
20. Sur demande, datée du 29 novembre 1960, du Conseil administratif, ayant décidé que les dispositions de l'article 47 de la Convention de La Haye de 1907 s'appliquent aussi à des arbitrages entre Etats et entités non-étatiques, le Bureau international a élaboré en 1962 un "Règlement d'Arbitrage et de Conciliation pour le règlement des différends internationaux entre deux parties dont l'une seulement est un Etat". Il est prévu qu'un nouveau Règlement ayant le même objet et fondé sur le Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI viendra, en 1993, remplacer le Règlement de 1962.
21. Une liste des affaires jugées à la Cour ou avec la coopération de son Bureau international figure à l'Annexe 3 du présent rapport.

Commissions internationales d'enquêtes et de conciliation

22. Les Conventions de 1899 et 1907 prévoient la constitution des Commissions internationales d'enquête chargées de faciliter le règlement de certains types de litiges en explicitant les faits par un examen impartial et consciencieux. Une liste des affaires soumises à des Commissions internationales d'enquête figure à l'Annexe 4 du présent rapport.
23. Par décision du Conseil administratif en date du 1er mai 1937, le Bureau international a été autorisé à mettre ses locaux et son organisation à la disposition des Commissions de conciliation. Une liste des affaires soumises à des Commissions de conciliation figure à l'Annexe 5.

Fourniture de personnel et de facilités

24. Le Bureau international, qui a ses locaux au Palais de la Paix à La Haye, grâce à un arrangement avec la fondation Carnegie peut aussi mettre à disposition
 - 1) une salle d'audience et d'autres salles où tenir des audiences,
 - 2) des chambres pour les arbitres et les commissaires,
 - 3) des bureaux et autres facilités pour les parties en litige, et une bibliothèque complète et actualisée d'ouvrages de droit international public et privé. Ces facilités sont mises à la disposition des parties à des litiges devant la Cour, un droit modeste étant prélevé pour le compte de la fondation Carnegie selon un barème établi.
25. Le Secrétaire général, avec l'approbation du Conseil administratif, a conclu avec le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) en 1968 et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) en 1990, des accords de coopération dans le cadre desquels il peut fournir les services de son personnel et des facilités pour des procédures dans les affaires dont sont saisies ces institutions. Un accord de coopération conclu en 1989 avec l'"International Council for Commercial Arbitration" prévoit que l'ICCA pourra fournir au Secrétaire général, à sa demande, des informations sur des organisations, des experts, des procédures et des activités en matière d'arbitrage dans différentes parties du monde.

IV. THE WORK OF THE COURT AND ITS INTERNATIONAL BUREAU

A. Scope and past activity

Arbitration

19. The Permanent Court of Arbitration was established with the object of facilitating an immediate recourse to arbitration for international differences which the parties have agreed to refer to it. States Parties emphasize that it is desirable that disputes of a legal nature should be submitted to arbitration. The Court, which has its seat at The Hague, is declared to be competent for all arbitration cases submitted to it by agreement between the parties, and to be accessible at all times. Unless otherwise stipulated by the parties to a dispute, the Court is to operate in accordance with the rules of procedure laid down in the Conventions. Since establishment of the "Permanent Court of Arbitration optional rules for arbitrating disputes between two States" by the Secretary-General pursuant to an authorization by the Administrative Council (see paragraph 6 above), the attention of States parties to a dispute before the Court will be drawn to those rules. The jurisdiction of the Court may, within the conditions laid down in the regulations, be extended to disputes between non-contracting powers or between contracting powers and non-contracting powers if the parties are agreed on recourse to the Court. Arbitration by way of summary procedure is provided for.
20. Following a request, dated 29 November 1960, by the Administrative Council, which had agreed that the provisions of article 47 of the Hague Convention of 1907 could include arbitration between States and non-State entities, the International Bureau in 1962 elaborated 'Rules of arbitration and conciliation for settlement of international disputes between two parties of which only one is a State'. It is anticipated that the latter Rules elaborated in 1962 will be replaced in 1993 by a new set of rules for the same purpose based on the UNCITRAL Arbitration Rules.
21. A list of cases submitted to arbitration before the Court, or conducted with the co-operation of the International Bureau, is contained in Annex 3 to this Report.

International Commissions of Inquiry and Conciliation

22. The Conventions of 1899 and 1907 provide for the constitution of International Commissions of Inquiry to facilitate the settlement of certain types of disputes by elucidating the facts by means of impartial and conscientious investigation. A list of cases submitted to International Commissions of Inquiry is contained in Annex 4 to this Report.
23. By a decision of the Administrative Council dated 1 May 1937 the International Bureau was authorized to place its offices and organisations at the disposal of the Conciliation Commissions. A list of cases submitted to Conciliation Commissions is contained in Annex 5 to this Report.

Provision of staff and facilities

24. The International Bureau, which has its offices in the Peace Palace at The Hague, by arrangement with the Carnegie Foundation may also make available
 - (1) a Court Room and other rooms in which hearings may be held,
 - (2) chambers for arbitrators and commissioners,
 - (3) office space and facilities for parties to disputes, and a comprehensive and up-to-date Library of works on public and private international law. These facilities are made available for use of the parties to disputes before the Court, a modest charge being made on behalf of the Carnegie Foundation in accordance with an established tariff.
25. The Secretary-General has, with the approval of the Administrative Council, entered into co-operation agreements with the International Centre for the Settlement of Investment Disputes (ICSID) in 1968 and the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) in 1990, whereby he may arrange for the provision of his staff and facilities in connection with proceedings in cases before those institutions. A co-operation agreement with the International Council for Commercial Arbitration (ICCA), concluded in 1989, provides that ICCA will furnish the Secretary-General, at his request, with information concerning arbitration institutions, experts, procedures and activities in various parts of the world.

Adhésion à des groupements d'institutions d'arbitrage

26. En Octobre 1992, le Bureau international a adhéré à l'“International Federation of Commercial Arbitration Institutions”, dont les objectifs consistent à établir et à maintenir des relations permanentes entre les institutions d'arbitrage commercial; à faciliter les échanges et la distribution d'informations sur les services offerts par ces institutions; à faciliter la distribution d'informations relatives aux arbitres et conciliateurs disponibles; à promouvoir et faciliter la publication d'études sur la conciliation et l'arbitrage; à faciliter la circulation d'informations sur les systèmes juridiques, les règlements, les sentences arbitrales non confidentielles et les décisions des tribunaux dans le domaine de la conciliation et de l'arbitrage commercial. De telles informations faciliteront notamment l'exécution par le Secrétaire général des compétences spéciales auxquelles il est fait référence ci-dessous.

Le Secrétaire général

27. Le Secrétaire général de la Cour Permanente d'Arbitrage s'est vu confier diverses compétences spéciales au titre de plusieurs accords pour le règlement des différends internationaux. Il a notamment le pouvoir de désigner les membres de tribunaux et de commissions lorsque les parties ne peuvent s'entendre sur leur composition, de désigner une autorité de nomination pour exercer cette fonction et de se prononcer sur la récusation d'un arbitre. On trouvera, à la section B de la présente partie, des exemples récents de l'exercice de telles compétences.

B. Activités en Cours

Fourniture de personnel et de facilités

a) Tribunal du contentieux Iran-Etats-Unis

28. Le Bureau de la Cour, qui mettait ses locaux et des services de secrétariat à la disposition du Tribunal avant que celui-ci ne s'installe dans ses propres locaux en 1982, a continué de mettre sa salle d'audience à la disposition du Tribunal pour les audiences auxquelles participent un grand nombre de représentants des parties. Ainsi, le Bureau a pris des dispositions pour une audience du Tribunal durant la période sous revue.
29. Le Secrétaire général de la Cour, agissant en vertu du pouvoir que lui confère le règlement du Tribunal de désigner une autorité de nomination chargée d'exercer un pouvoir de nomination dans le cas où une partie n'exercerait pas son droit de désigner un membre, ou lorsque les membres désignés par les parties ne peuvent s'entendre sur le choix d'un membre d'un pays tiers ou du Président du Tribunal (art. 6 – 8), et de statuer sur les récusations de membres du Tribunal (art. 9 – 12), a, en 1982, désigné M. Ch. M. J. A. Moons, alors Président de la Cour Suprême des Pays-Bas, comme autorité de nomination. M. Moons exerce toujours les fonctions d'autorité de nomination. Le Bureau international sert de secrétariat à l'autorité de nomination.

b) Tribunal saisi de l'arbitrage Etats-Unis/Royaume-Uni concernant les redevances pour l'utilisation de l'aéroport d'Heathrow

30. Le Tribunal est composé de l'Honorable Isi Foighel, Président, M. Fred F. Fielding et M. Jeremy F. Lever Q.C.. Les parties ont désigné M. Godert W. Maas Geesteranus, Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage, comme Greffier du Tribunal. Le Greffier dispose de locaux au Palais de la Paix fournis par le Bureau de la Cour, et il est assisté par le personnel du Bureau. Après une audience préliminaire tenue ailleurs les 28 et 29 juin 1989, les audiences ont eu lieu au Palais de la Paix les 24 août et 14 novembre 1989, les 1er mai et 15 juin 1990, ainsi que du 2 juillet au 2 août 1991.
31. Le Tribunal examinait un conflit entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique relatif aux redevances facturées aux compagnies aériennes américaines pour l'utilisation de l'aéroport d'Heathrow. Le Tribunal, qui a rendu une sentence de 369 pages le 30 novembre 1992 à La Haye, a conclu que le Gouvernement britannique n'avait pas respecté certaines de ses obligations découlant du traité anglo-américain “Bermuda 2” relatif à l'aviation.

Adhesion to Federation of Arbitration Institutions

26. In October 1992 the International Bureau became a member of the International Federation of Commercial Arbitration Institutions, the aims of which are to establish and maintain permanent relations between commercial arbitral entities; to facilitate exchange and distribution of information on the services offered by such entities; to facilitate the distribution of information on available arbitrators and conciliators; to promote and facilitate the publication of research on conciliation and arbitration; and to facilitate exchange of information on laws, rules, non-confidential arbitral awards, decisions of courts in the field of commercial conciliation and arbitration. Such information would *inter alia* facilitate the execution of the special competences of the Secretary-General referred to below.

The Secretary-General

27. The Secretary-General of the Permanent Court of Arbitration has been assigned a variety of special competences under several arrangements for the settlement of international disputes. These include the power to appoint members of tribunals and commissions upon failure of the parties to agree on their composition, to designate an appointing authority to perform that function, and to decide on a challenge of an arbitrator. Recent instances of the exercise of such competences are noted in section B of this part.

B. Current Activity

Provision of staff and facilities

(a) Iran-United States Claims Tribunal

28. The Bureau of the Court, which had provided the Tribunal with office space and secretarial support before the latter moved to its own premises in 1982, continued to place its Court Room at the disposal of the Tribunal for hearings attended by a large number of representatives of parties. Thus, the Bureau made arrangements for one Tribunal hearing during the period under review.
29. The Secretary-General of the Court, acting pursuant to authority conferred on him under the Tribunal Rules to designate an appointing authority, who would exercise the power of appointment in the event that a Party failed to exercise its right to appoint a Member, or the Party-appointed Members failed to agree upon the choice of a third-country Member or President of the Tribunal (article 6-8); and to decide on challenges of Members of the Tribunal (articles 9-12), in 1982 designated Mr. Ch. M.J.A. Moons, then President of the Supreme Court of the Netherlands, as the Tribunal's Appointing Authority. Mr. Moons continues to serve in that capacity. The International Bureau serves as the secretariat of the Appointing Authority.

(b) The Tribunal dealing with the US/UK Arbitration concerning Heathrow Airport user charges

30. The Tribunal consists of the Honourable Isi Foighel, President, Mr. Fred F. Fielding and Mr. Jeremy F. Lever Q.C. The Parties designated Mr. Godert W. Maas Geesteranus, a Member of the Permanent Court of Arbitration, to be the Registrar of the Tribunal. The Registrar has been provided by the Bureau of the Court with office space in the Peace Palace, and is assisted by the staff of the Bureau. After a preliminary hearing held elsewhere on 28 and 29 June 1989, hearings took place at the Peace Palace on 24 August and 14 November 1989, on 1 May and 15 June 1990 and from 2 July to 2 August 1991.
31. The Tribunal, which dealt with a dispute between the United Kingdom and the United States of America concerning user fees billed to the US Airlines using Heathrow Airport, issued its 369 page award on 30 November 1992 in The Hague. It concluded that the British Government failed to meet certain of its obligations under the US/UK aviation treaty, called "Bermuda 2".

c) *Tribunal saisi d'une affaire soumise au Centre International de Règlement des Différends relatifs à l'Investissement (CIRDI) entre Vacuum Salt Products Limited et le Gouvernement de la République de Ghana.*

32. Le Tribunal était composé de L'Honorable Sir Robert Jennings, Président, M. Charles Brower et M. Kamal Hossain. Conformément à l'Accord Général conclu en 1968 entre le Secrétaire général de la Cour Permanente d'Arbitrage et le Secrétaire général du CIRDI, le Bureau de la Cour a organisé la préparation d'une audience relative à cette affaire, qui s'est tenue du 1er au 4 décembre 1992.

d) *Quatre Tribunaux ayant souhaité rester confidentiels.*

33. Le Bureau international a mis des locaux et son organisation à la disposition de ces Tribunaux pour des audiences, conformément à l'article 47 de la Convention de 1907.

Exercice de compétences spéciales conférées au Secrétaire général de la Cour

34. *Décembre 1991.* Comme il a été expliqué dans le Rapport annuel pour l'année 1991, une société européenne, demanderesse dans un conflit l'opposant à une autre société européenne, a informé le Secrétaire général que la défenderesse n'avait pas nommé, dans le délai prescrit, le deuxième arbitre d'un tribunal comptant trois arbitres, à constituer selon le Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle l'a prié de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Après avoir sollicité les observations de la défenderesse, le Secrétaire général a désigné M. Werner Melis, Président de l'"International Arbitral Centre of the Federal Economic Chamber" de Vienne, comme autorité de nomination.
35. *Février 1992.* Deux sociétés européennes, demanderesse dans un conflit les opposant à une société d'Amérique du Nord, ont informé le Secrétaire général que la défenderesse refusait de se soumettre à l'arbitrage. Elles ont précisé que le contrat conclu entre les parties contenait une clause compromissoire dont la rédaction, bien qu'ambiguë, démontrait l'intention des parties de soumettre tout différend relatif à l'exécution du contrat à la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA). Après avoir reçu les observations de la défenderesse, selon lequel la CPA n'était pas compétente dans cette affaire, le Secrétaire général a décidé de ne pas agir au motif que la clause compromissoire n'établissait pas sa compétence.
36. *Mars 1992.* Une société d'Amérique du Nord, demanderesse dans un conflit l'opposant à une administration et au Gouvernement d'un pays d'Afrique, a informé le Secrétaire général que les défendeurs n'avaient pas réagi à une notification d'arbitrage, ni n'avaient nommé le deuxième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Le Secrétaire général ayant demandé aux défendeurs de présenter leurs observations au sujet de la requête de la société, ces derniers ont procédé à la nomination du deuxième arbitre.
37. *Mars 1992.* Une société asiatique, demanderesse dans un conflit l'opposant à une société d'Amérique du Nord, a informé le Secrétaire général que la défenderesse n'avait pas réagi à une notification d'arbitrage, ni n'avait nommé le deuxième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer selon le Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Le Secrétaire général ayant demandé à la société défenderesse de bien vouloir lui faire parvenir ses observations sur la requête de la demanderesse, celle-ci a procédé à la nomination du deuxième arbitre. En octobre 1992, la société demanderesse a informé le Secrétaire général que les deux arbitres ainsi nommés n'étaient pas parvenus à s'entendre, dans le délai prescrit, sur le choix du troisième arbitre. Elle a donc prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination pour nommer cet arbitre. C'est ainsi que M. Marc Blessing, Président de l'Association Suisse de l'Arbitrage, a été désigné comme autorité de nomination.
38. *Avril 1992.* Une banque d'Amérique du Nord, demanderesse dans un conflit l'opposant à une personne privée résidant en Europe, a informé le Secrétaire général que le défendeur n'avait pas réagi à une notification d'arbitrage, ni n'avait nommé le deuxième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de procéder à cette nomination. Le Secrétaire général s'est adressé au défendeur, afin d'obtenir ses observations sur la requête de la banque, et ce dernier a expliqué qu'il souhaitait que le conflit soit soumis à la médiation de l'"American Arbitration Association". Lorsqu'il est apparu que le défendeur n'avait pris aucune initiative à cet égard dans un délai raisonnable, le Secrétaire général a désigné l'"American Arbitration Association" comme autorité de nomination.

(c) *The Tribunal dealing with a case before the International Centre for Settlement of Investment Disputes (ICSID), between Vacuum Salt Products Limited and the Government of the Republic of Ghana.*

32. The Tribunal consisted of Sir Robert Jennings, President, Mr. Charles Brower, and Dr. Kamal Hossain. Under the General Agreement concluded in 1968 between the Secretary-General of the Permanent Court of Arbitration and the Secretary-General of ICSID, the Bureau of the Court arranged for a hearing in this case held from 1–4 December 1992.

(d) *Four Tribunals which wished to be treated confidentially.*

33. The International Bureau arranged for hearings of cases before these Tribunals pursuant to Article 47 of the Convention of 1907.

Exercise of special competences conferred on the Secretary-General of the Court

34. *December 1991.* As noted in the Annual Report for 1991, a European company, claimant in a dispute with another European company, notified the Secretary-General that the respondent had failed to appoint within the period prescribed for the purpose the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. Having requested the comments of the respondent, the Secretary-General designated Dr. Werner Melis, President of the International Arbitral Centre of the Federal Economic Chamber in Vienna, as appointing authority.
35. *February 1992.* Two European companies, claimants in a dispute with a North American company, notified the Secretary-General that the respondent refused to arbitrate and that, although the wording of the arbitration clause in the contract between the parties was ambiguous, it had been the intention of the parties to submit any dispute regarding the execution of the contract to the Permanent Court of Arbitration (PCA). After having obtained the comments of the respondent, who declared that it did not recognize the competence of the PCA in this case, the Secretary-General decided to abstain from further action as the arbitration clause did not establish his competence to act in the matter.
36. *March 1992.* A North American company, claimant in a dispute with a government agency and the government of an African country, notified the Secretary-General that the respondents had failed to act upon a notice of arbitration and to appoint the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. When asked by the Secretary-General for comment on the company's request, the respondents appointed the second arbitrator.
37. *March 1992.* An Asian company, claimant in a dispute with a North American company, notified the Secretary-General that the respondent had failed to act upon a notice of arbitration and to appoint the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. When asked by the Secretary-General for comment on claimant's request, the respondent appointed the second arbitrator. In October 1992 the claimant notified the Secretary-General that the two party-appointed arbitrators had been unable to agree, within the period prescribed for the purpose, on the third arbitrator and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. The Secretary-General designated Dr. Marc Blessing, President of the Swiss Arbitration Association, as appointing authority.
38. *April 1992.* A North American bank, claimant in a dispute with a private party resident in a European country, notified the Secretary-General that the respondent had failed to act upon a notice of arbitration and to appoint the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. When asked by the Secretary-General for comment on the bank's request, the respondent declared that he would be willing to submit the dispute to mediation by the American Arbitration Association. When it appeared that he had not taken any action to this effect within a reasonable time, the Secretary-General designated the American Arbitration Association as appointing authority.

39. *Avril 1992.* La banque d'Amérique du Nord mentionnée au paragraphe 38, demanderesse dans un conflit l'opposant à une autre personne privée résidant en Europe, a informé le Secrétaire général que le défendeur n'avait pas réagi à une notification d'arbitrage, ni n'avait nommé le deuxième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Le Secrétaire général s'est adressé au défendeur, afin d'obtenir ses observations sur la requête de la banque, et ce dernier a expliqué qu'il souhaitait que le conflit soit soumis à la médiation de l'"American Arbitration Association". Lorsqu'il est apparu que le défendeur n'avait pris aucune initiative à cet égard dans un délai raisonnable, le Secrétaire général a désigné la "London Court of International Arbitration" comme autorité de nomination.
40. *Mai 1992.* Une société africaine opérant en Amérique du Nord, demanderesse dans un conflit l'opposant à une société asiatique, a informé le Secrétaire général que les deux arbitres nommés par les parties n'étaient pas parvenus à s'entendre, dans les délais prescrits, sur le choix du troisième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. La demanderesse a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Après avoir reçu les observations de la défenderesse, le Secrétaire général a désigné le "British Columbia International Commercial Arbitration Centre" de Vancouver CB, au Canada, comme autorité de nomination.
41. *Mai 1992.* Une société asiatique, demanderesse dans un conflit l'opposant à une société d'Amérique du Nord, a informé le Secrétaire général que la défenderesse n'avait pas réagi à une notification d'arbitrage qui l'invitait à choisir le nombre d'arbitres d'un tribunal à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de résoudre cette affaire. Le Secrétaire général a demandé à la défenderesse de lui faire part de ses observations et a conseillé à la demanderesse de suivre exactement la procédure instituée par le Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Les parties cherchent actuellement un arrangement à l'amiable et aucune nouvelle demande n'a été adressée au Secrétaire général.
42. *Juin 1992.* Une société européenne, demanderesse dans un conflit l'opposant à une société asiatique, a informé le Secrétaire général que les deux arbitres nommés par les parties n'étaient pas parvenus à s'entendre, dans les délais prescrits, sur le choix du troisième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de désigner cet arbitre. Après avoir sollicité les observations de la défenderesse sur la requête de la demanderesse, le Secrétaire général a désigné M. M.I.M. Aboul-Enein, Directeur du Centre Régional d'Arbitrage Commercial International du Caire comme autorité de nomination.
43. *Juillet 1992.* Un cabinet d'avocats américain a prié le Secrétaire général de bien vouloir faire prêter serment, au début d'une déposition enregistrée sur magnéto afin de préserver le témoignage, à un témoin âgé de près de 90 ans qui avait été présent à la signature d'un important accord international à long terme. Le Secrétaire général a accepté.
44. *Septembre 1992.* Une entreprise d'Amérique centrale, demanderesse dans un conflit l'opposant à une société européenne, a informé le Secrétaire général que la défenderesse n'avait pas réagi à une notification d'arbitrage, ni n'avait nommé le deuxième arbitre d'un tribunal composé de trois membres, à constituer conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Elle a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de nommer cet arbitre. Lorsque le Secrétaire général s'est adressé à la défenderesse pour obtenir ses observations, celle-ci a nommé le deuxième arbitre et a accepté l'autorité de nomination proposée par la demanderesse, la "London Court for International Arbitration". Par la suite, la demanderesse a prié le Secrétaire général de désigner un institut suisse comme autorité de nomination afin de nommer l'arbitre-président. Comme la défenderesse s'opposait à ce changement, le Secrétaire général a décidé que l'autorité de nomination proposée par la demanderesse dans la notification d'arbitrage et acceptée par la défenderesse demeurerait, à moins que les parties n'en décident autrement d'un commun accord.
45. *Décembre 1992.* Une société asiatique, défenderesse dans un conflit l'opposant à une société européenne, a prié le Secrétaire général de désigner une autorité de nomination afin de se prononcer sur la récusation de l'arbitre-président d'un tribunal composé de trois membres, constitué conformément au Règlement d'Arbitrage de la CNUDCI. Après avoir sollicité les observations de la demanderesse, le Secrétaire général a désigné Monsieur le Professeur Pierre Pescatore, Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage, comme autorité de nomination.

39. *April 1992.* The North American bank mentioned in paragraph 38, claimant in a dispute with another private party resident in a European country, notified the Secretary-General that the respondent had failed to act upon a notice of arbitration and to appoint the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. When asked by the Secretary-General for comment on the bank's request, the respondent declared that he would be willing to submit the dispute to mediation by the American Arbitration Association. When it appeared that he had not taken any action to this effect within a reasonable time, the Secretary-General designated the London Court of International Arbitration as appointing authority.
40. *May 1992.* An African company doing business in North America, claimant in a dispute with an Asian company, notified the Secretary-General that the two party-appointed arbitrators had been unable to agree, within the period prescribed for the purpose, on the third arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. Having obtained the comments of the respondent, the Secretary-General designated the British Columbia International Commercial Arbitration Centre, Vancouver BC, Canada, as appointing authority.
41. *May 1992.* An Asian company, claimant in a dispute with a North American company, notified the Secretary-General that the respondent had failed to act upon a notice of arbitration, in which the respondent was invited to decide on the number of arbitrators in a tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested the Secretary-General to designate an appointing authority to resolve the issue. The Secretary-General, while asking the respondent for comment on the claimant's request, advised the claimant strictly to follow the procedure set forth in the UNCITRAL Arbitration Rules. The parties are discussing an amicable settlement, and no further request has reached the Secretary-General.
42. *June 1992.* A European company, claimant in a dispute with an Asian company, notified the Secretary-General that the two party-appointed arbitrators had been unable to agree, within the period prescribed for the purpose, on the third arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. Having asked for comment on the claimant's request, the Secretary-General designated Dr. M.I.M. Aboul-Enein, Director of the Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration, as appointing authority.
43. *July 1992.* A North American law firm requested the Secretary-General to administer an oath to a witness at the beginning of a video-taped deposition being made for the purpose of preserving the testimony of the witness who was approaching 90 years of age and who had been present at the conclusion of an important long-term international agreement. The Secretary-General complied with this request.
44. *September 1992.* A Central American company, claimant in a dispute with a European company, notified the Secretary-General that the respondent had failed to act upon a notice of arbitration and to appoint the second arbitrator of a three-member tribunal to be constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules, and requested him to designate an appointing authority to make that appointment. When asked by the Secretary-General for comment, the respondent appointed the second arbitrator and accepted as appointing authority the London Court for International Arbitration as proposed by the claimant. Subsequently, the claimant requested the Secretary-General to designate a Swiss institute as appointing authority for the appointment of the presiding arbitrator. As the respondent did not agree with this proposed change, the Secretary-General decided that the appointing authority proposed by the claimant in the notice of arbitration and accepted by the respondent should remain unless the parties agreed otherwise.
45. *December 1992.* An Asian company, respondent in a dispute with a European company, requested the Secretary-General to designate an appointing authority to decide the challenge of the presiding arbitrator of a three-member tribunal constituted pursuant to the UNCITRAL Arbitration Rules. After having obtained the comments of the claimant, the Secretary-General designated Professor Pierre Pescatore, Member of the Permanent Court of Arbitration, as appointing authority.

V. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Conseil administratif

46. Aux termes de l'article 49 de la Convention de 1907 (article 28 de la Convention de 1899) le Conseil administratif est composé des "représentants diplomatiques des Puissances Contractantes accrédités à La Haye et du Ministre des Affaires étrangères, qui remplit les fonctions de Président". Le Conseil est chargé de la direction et du contrôle du Bureau international. Il s'est réuni les 28 avril et 20 octobre 1992.
47. Le Conseil administratif confie le contrôle financier du Bureau à une Commission composée de trois membres du Conseil en résidence à La Haye. Elle est "renouvelée le premier janvier de chaque année, par unité, en suivant l'ordre alphabétique (en français) des Puissances" (article XI du Règlement d'ordre du Conseil administratif). Le représentant du Chili était membre de la Commission Financière de 1990 à 1992. Il a été remplacé, à partir du 1er janvier 1993, par le représentant du Danemark. La Commission est donc actuellement composée des représentants de la Colombie, de Cuba et du Danemark. Elle s'est réunie les 3 mars et 9 juin 1992.

Bureau international

48. Durant l'année sous revue, le Bureau était composé comme suit:

Secrétaire général:	M. P.J.H. Jonkman
Premier Secrétaire:	Mme H.E. Breman-Smedes
Administrateur:	M. W. van Staverden
Secrétaire-traductrice:	Mme L.J. de Lange
Troisième Secrétaire:	Melle A.E.M. Vallez
Huissier:	Mme S. Boonstoppel-van Bruggen

Finances

49. *Le Compte des Dépenses de l'exercice 1992*, dûment examiné par la Commission Financière le 23 février 1993 et approuvé par le Conseil administratif le 27 avril 1993, se trouve à l'Annexe 6.
50. *La Caisse de Secours et des Retraites*, créée en vertu de la résolution du Conseil administratif du 17 décembre 1913, a été maintenue à la suite d'un arrangement intervenu entre le Bureau et le Comité des Directeurs de la Fondation Carnegie et approuvé par le Conseil dans sa séance du 4 décembre 1923. Une revue concernant la Caisse de Secours et des retraites se trouve à l'Annexe 7.
51. Dans le passé, le Gouvernement des Pays-Bas a avancé à titre gratuit un montant total de Fl. 250.000,-. Pour couvrir les dépenses courantes, le Bureau dispose actuellement d'une *Réserve de Caisse* de Fl. 87.335,82 y compris le solde du Compte des Dépenses de l'exercice 1992.
52. *Le Budget de l'Exercice 1993*, dûment examiné par la Commission Financière le 9 juin 1992 et approuvé par le Conseil le 27 avril 1993, se trouve à l'Annexe 8.
53. En vertu de l'article 50 de la Convention de 1907, "Les frais du Bureau seront supportés par les Puissances contractantes dans la proportion établie pour le Bureau International de l'Union Postale Universelle". Conformément au Règlement Général de l'Union, adopté à Washington en 1899 et entré en vigueur le 1er janvier 1901, les Puissances sont divisées en 11 classes, contribuant respectivement 50, 40, 30, 25, 15, 10, 5, 3, 1 et 0.5 unités. Le montant des dépenses divisé par le total des unités donne le chiffre de l'unité de répartition.
- Les quotes-parts pour l'exercice 1993 à rembourser au Bureau international par chaque Puissance contractante sont indiquées au *Tableau de Répartition* (Annexe 9).

V. ADMINISTRATIVE MATTERS

Administrative Council

46. By article 49 of the Convention of 1907 (article 28 of the Convention of 1899) the 'Administrative Council is composed of the diplomatic representatives of the Contracting Powers accredited to The Hague, and the Netherlands Minister of Foreign Affairs who acts as President'. During the year under review the Council, which is charged with the direction and control of the International Bureau, met on 28 April and 20 October 1992.
47. The Administrative Council entrusts financial supervision of the Bureau to a Committee composed of three Members of the Administrative Council resident in The Hague. Its membership is 'renewed annually on the first day of January, by replacement of one member, according to the alphabetical order of the Powers' (in French) pursuant to article XI of the Rules of Procedure of the Administrative Council. The representative of Chile served as a Member of the Committee from 1990 to 1992, and was succeeded with effect from 1 January 1993 by the representative of Denmark. The Committee is thus currently composed of the representatives of Colombia, Cuba and Denmark. During the year under review the Committee met on 3 March and 9 June 1992.

International Bureau

48. In the year under review the International Bureau was composed of:

Secretary-General:	Mr P.J.H. Jonkman
First Secretary:	Mrs H.E. Breman-Smedes
Administrator:	Mr W. van Staverden
Secretary-Translator:	Mrs L.J. de Lange
Third Secretary:	Ms A.E.M. Vallez
Messenger:	Mrs S. Boonstoppel-van Bruggen

Finance

49. The *Statement of Expenditure for Financial Year 1992*, duly examined by the Financial Committee on 23 February 1993 and approved by the Council on 27 April 1993 is at Annex 6.
50. The *Relief and Pension Fund* created under the resolution of the Administrative Council dated 17 December 1913, has been maintained pursuant to an arrangement between the Bureau and the Committee of Directors of the Carnegie Foundation and approved by the Council during its Session of 4 December 1923. A statement regarding the Relief and Pension Fund is at Annex 7.
51. Over the years the Netherlands Government has advanced free of charge a total sum of Dfl.250,000 to the International Bureau. The Bureau has now at its disposal a *Cash Reserve* of Dfl.87,335.82, including the balance of the Statement of Expenditure in 1992, to cover running expenses.
52. The *Budget for Financial Year 1993*, duly examined by the Financial Committee on 9 June 1992 and approved by the Council on 27 April 1993 is at Annex 8.
53. Pursuant to article 50 of The Hague Convention of 1907 'The expenses of the Bureau shall be borne by the contracting Powers in the proportion fixed for the International Bureau of the Universal Postal Union'. In conformity with the General Rules of the Union, which were approved at Washington in 1989 and became effective on 1 January 1991, States Parties are divided into 11 categories contributing respectively 50, 40, 30, 25, 20, 15, 5, 3, 1 and 0.5 units. The amount of the Budget, divided by the total number of units, is the unit of assessment.
The contributions payable to the International Bureau by each Contracting Power in 1993 are set out in the *Scale of Assessments* (Annex 9).

LISTE DES PUISSANCES SIGNATAIRES ET CONTRACTANTES DES CONVENTIONS DE LA
HAYE DE 1899 ET DE 1907 ET DATES DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LEUR ADHESION OU
RATIFICATION

LIST OF THE SIGNATORY AND CONTRACTING POWERS OF THE HAGUE CONVENTIONS
OF 1899 AND 1907 AND DATES ON WHICH THE CONVENTION(S) TOOK EFFECT FOR
EACH OF THEM

	1899	1907
Allemagne – Germany	04-09-1900	26-01-1910
Etats-Unis d'Amérique - United States of America	04-09-1900	26-01-1910
Argentine – Argentina	15-06-1907	
Australie – Australia	01-04-1960	
Autriche – Austria	04-09-1900	26-01-1910
Belgique – Belgium	04-09-1900	07-10-1910
Le Bélarus – Belarussia	04-06-1962	04-06-1962
Bolivie – Bolivia	15-06-1907	26-01-1910
Brésil – Brazil	15-06-1907	06-03-1914
Bulgarie – Bulgaria	04-09-1900	
Cambodge – Cambodia	04-01-1956	04-01-1956
Cameroun – Cameroon	01-08-1961	01-08-1961
Canada – Canada	19-08-1960	
Chili – Chile	15-06-1907	
Chine – China	21-11-1904	26-01-1910
Colombie – Colombia	15-06-1907	
Cuba – Cuba	15-06-1907	22-04-1912
Danemark – Denmark	04-09-1900	26-01-1910
République Dominicaine – Dominican Republic	15-06-1907	07-09-1958
Egypte – Egypt		04-11-1968
El Salvador – El Salvador	20-06-1907	26-01-1910
Equateur – Ecuador	03-07-1907	
Espagne – Spain	04-09-1900	17-05-1913
Fidji – Fiji	02-04-1973	
Finlande – Finland		09-06-1922
France – France	04-09-1900	06-12-1910
Royaume-Uni de Gde Bretagne et d'Irlande du Nord – United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	04-09-1900	12-10-1970
Grèce – Greece	04-04-1901	
Guatemala – Guatemala	15-06-1907	14-05-1911
Haïti – Haiti	15-06-1907	03-04-1910
Haute-Volta (Burkina Faso)	30-08-1961	30-08-1961
Honduras – Honduras	01-12-1961	30-01-1962
Hongrie – Hungary	04-09-1900	26-01-1910
Inde – India	29-07-1950	
Irak – Iraq	31-08-1970	30-10-1970
Iran – Iran	04-09-1900	
Islande – Iceland	08-12-1955	08-12-1955
Israël – Israel		17-06-1962
Italie – Italy	04-09-1900	
Japon – Japan	06-10-1900	11-02-1912
Jordanie – Jordan		27-01-1992

	1899	1907
Kirghizistan – Kyrgysztan	04-06-1992	04-06-1992
Laos – Laos	18-07-1955	18-07-1955
Liban – Lebanon	14-02-1968	14-04-1968
Luxembourg – Luxembourg	12-07-1901	04-11-1912
Malte – Malta		07-09-1968
Maurice – Mauritius	03-08-1970	
Mexique – Mexico	17-04-1901	26-01-1910
Nicaragua – Nicaragua	15-06-1907	14-02-1910
Nigéria – Nigeria		16-02-1987
Norvège – Norway	04-09-1900	18-11-1910
Nouvelle-Zélande – New Zealand	10-02-1959	
Ouganda – Uganda		30-04-1966
Pakistan – Pakistan	05-08-1950	
Panama – Panama	15-06-1907	10-11-1911
Paraguay – Paraguay	15-06-1907	24-06-1933
Pays-Bas – Netherlands	04-09-1900	26-01-1910
Pérou – Peru	15-06-1907	
Pologne – Poland		26-05-1922
Portugal – Portugal	04-09-1900	12-06-1911
Roumanie – Romania	04-09-1900	30-04-1912
La Russie – Russia	07-03-1955	07-03-1955
Sénégal – Senegal	01-08-1977	30-09-1977
République Slovaque – Slovak Republic		01-01-1993
Soudan – Sudan		02-12-1966
Sri Lanka – Sri Lanka	09-02-1955	
Suède – Sweden	04-09-1900	26-01-1910
Suisse – Switzerland	29-12-1900	11-07-1910
Suriname – Surinam		27-12-1992
Swaziland – Swaziland		25-12-1970
République Tchèque – Czech Republic		
Thaïlande – Thailand	04-09-1900	11-05-1910
Turquie – Turkey	12-06-1907	
	04-04-1962	04-04-1962
	07-03-1955	07-03-1955
l'Ukraine – The Ukraine	17-06-1907	
Uruguay – Uruguay	15-06-1907	
Venezuela – Venezuela	11-05-1901	25-03-1961
Yougoslavie – Yugoslavia	25-03-1961	25-03-1961
Zaïre – Zaire	19-09-1984	
Zimbabwe – Zimbabwe		

**LISTE DES MEMBRES
DE LA COUR PERMANENTE
D'ARBITRAGE**
à la date du 27 avril 1993

**LIST OF MEMBERS
OF THE PERMANENT COURT
OF ARBITRATION**
as per 27 April 1993

Date de la
nomination Date du
dernier re-
nouvellement

Date of
appointment Date of latest
renewal

Allemagne**Germany**

M. JOST DELBRÜCK, Docteur en droit, Magister legum (Indiana), Professeur de droit public à la "Christian Albrechts-Universität" de Kiel, *Olshausenstrasse 40/60, Neue Universität, Hochhaus, D-2300 Kiel;*

15 juillet
1985 1 juin
1991

M. ALBRECHT RANDELZHOFFER, Docteur en droit, Professeur de droit public et de droit international public à la "Freie Universität Berlin" à Berlin, *Van 't Hoff-strasse 8, D-1000 Berlin 33;*

15 juillet
1985 1 juin
1991

M. WALTER RUDOLF, Docteur en droit, ancien Secrétaire d'Etat, Professeur de droit public à l'Université "Johann Gutenberg" à Mainz, Membre de l'Institut de Droit International, *Saarstrasse 21, D-6500 Mainz;*

1 juin
1990

M. KNUT IPSEN, Docteur en droit, Docteur *honoris causa* des Universités de Cracovie et de Sheffield, Professeur à la "Ruhr Universität Bochum", *Universitätstrasse 150, D-4630, Bochum 1.*

1 juin
1991

Argentine**Argentina**

Son Excellence M. JOSÉ MARÍA RUDA, Docteur en droit, ancien Président de la Cour Internationale de Justice, Président du Tribunal du Contentieux Iran-Etats-Unis d'Amérique, Membre de l'Institut de Droit International, Professeur de droit international public à la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Buenos Aires, *Maipú 1256, 5° Piso, 1006 Buenos Aires;*

17 janvier
1977 18 janvier
1989

Son Excellence M. JULIO BARBERIS, Professeur à l'Université catholique de Buenos Aires, Représentant auprès de la Commission du fleuve Paraná, ancien Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères, Président/Membre de plusieurs tribunaux arbitraux (e.a. le tribunal arbitral entre l'Argentine et le Chili sur l'interprétation de la décision arbitrale de S.M.B. de 1902), *A. del Valle 1348, (1638) Vicente Lopez, Prov. de Buenos Aires;*

17 janvier
1977 18 janvier
1989

M. ERNESTO J. REY CARO, Docteur en droit, Professeur de droit international public à l'Université de Córdoba, *Casilla de Correo 749, 5000 Córdoba;*

21 novembre
1983 17 novembre
1989

Son Excellence M. ERNESTO LUIS E. DE LA GUARDIA, ancien Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères, ancien Sous-Secrétaire d'Etat de Politique extérieure, Ambassadeur à Tokyo, *Chiyoda House, 17-8, Nagata-cho 2-chome, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon 100.*

21 novembre
1983 17 novembre
1989

Le Bureau international de la Cour se permet de prier MM. les Membres dont les adresses seraient incomplètes ou inexactes de bien vouloir lui envoyer une rectification.

The International Bureau of the Court requests the Members whose addresses are incorrect or incomplete to send a rectification.

Australie

Professor IVAN SHEARER, Doctor of Law, Challis Professor of International Law, Faculty of Law, University of Sydney, 173-175 Phillip Street, Sydney, NSW, 2000;

23 October 1986 23 October 1992

Sir ANTHONY MASON, K.B.E., Chief Justice of the High Court of Australia, High Court of Australia, Parkes A.C.T. 2600;

25 March 1987

Dr. GAVAN GRIFFITH, A.O., Q.C., Doctor of Law, Solicitor-General of Australia, Solicitor-General's Chambers, Robert Garran Offices, National Circuit, Barton A.C.T. 2600;

18 November 1987

The Right Honourable Sir NINIAN STEPHEN, A.K., G.C.M.G., G.C.V.O., K.B.E., Hon. LL.D., Q.C., former Governor-General of Australia, Ambassador for the Environment, 4, Treasury Place, Melbourne VIC 3002.

20 April 1989

Autriche

M. KARL ZEMANEK, Docteur en droit, Professeur à l'Université de Vienne et Directeur de l'Institut de droit international public et des relations internationales de ladite Université, Membre de l'Institut de Droit International, Membre de l'Académie Internationale d'Astronautique, Juge au Tribunal européen pour l'énergie nucléaire (Paris), Mariannengasse 28, A-1090, Vienne;

5 juillet 1977 22 août 1989

M. FRANZ MATSCHER, Docteur en droit, Professeur, Directeur de l'Institut de procédure civile et comparée de l'Université de Salzbourg, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme, Directeur de l'Institut autrichien des Droits de l'Homme, Membre correspondant de l'Académie Autrichienne des Sciences, Eroicagasse 7, A-1190, Vienne;

25 mai 1988

M. IGNAZ SEIDL-HOHENVELDERN, Docteur en droit, Docteur *honoris causa* de l'Université Paris V, Professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université de Vienne, Membre de l'Institut de Droit International, Membre de l'Académie Autrichienne des Sciences, Schwertgasse 4, A-1010, Vienne;

25 mai 1988

Son Excellence M. HELMUT TUERK, Docteur en droit, Ambassadeur à Washington, Embassy of Austria, Washington D.C., United States of America.

25 mai 1988

Belgique

M. ERIK SUIY, Docteur en droit, Docteur ès sciences politiques, Docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier, Professeur de droit international et du droit des organisations internationales à l'Université catholique de Louvain, ancien Secrétaire général adjoint et Conseiller Juridique de l'ONU, ancien Directeur-Général de l'ONU à Genève, Membre de l'Institut de Droit International, Conseil-expert auprès du Ministre des Affaires étrangères de Belgique, rue Veydt 66, boîte 10, B-1050 Bruxelles;

11 juillet 1973 11 juillet 1985

M. ELIE VAN BOGAERT, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de l'Etat à Gand, Gontrode Heirweg 52, B-92120 Mezelbeke;

21 août 1975 21 août 1987

M. JEAN J. A. SALMON, Docteur en droit, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Directeur du Centre de droit international et de sociologie appliquée au droit international de l'Institut de Sociologie (Solvay), Directeur de la Revue belge de droit international, Membre de l'Institut de Droit International, 4 Clos du Rouge-Cloître, B-1310 La Hulpe;

23 août 1977 23 août 1989

M. JOE VERHOEVEN, Docteur en droit, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Associé de l'Institut de Droit International, 24, rue de Morsaint, 1390 Grez-Doiceau.

7 août 1989

Australia

Austria

Belgium

Le Bélarus

Belarussia

Mr. ANATOLY ALEXANDROVICH GOLOVKO, assistant Professor at the State University, former Head of the Chair at the State University (1965–1990), *Leninsky prospect 4, Minsk;* 9 June 1989

M. LEONID ANDREEVICH DACHOUK, Ministre de la Justice, ancien Membre de la Cour Suprême du Bélarus, *Ministère de la Justice, 10 rue Kollektornaya, 220084 Minsk;* 9 juin 1989

M. EVGENY ALEXANDROVICH SMIRNOV, Chef de la Direction de l'Organisation judiciaire du Ministère de la Justice du Bélarus, *Ulitsa Kollektornaya 10, Minsk;* 9 juin 1989

M. NIKOLAY VASILIEVICH STOROZHEV, Docteur en droit, Chef de Division de l'Institut de la philosophie et du droit de l'Académie des Sciences du Bélarus, *Ulitsa Surganova 1, Minsk.* 9 juin 1989

Bolivie

Bolivia

Son Excellence M. GUSTAVO MEDEIROS QUEREJAZU, Docteur en droit, ancien Représentant permanent auprès des Nations Unies, ancien Ambassadeur à Buenos Aires, *Ministère des Affaires étrangères, La Paz;* 25 avril 1969 2 septembre 1980

Son Excellence Madame JULIA URIONA DE OLMOS, Docteur en droit et ès sciences politiques, Avocat, ancien Ambassadeur en Hongrie et au Costa Rica, Directeur et Professeur à l'Académie bolivienne de Diplomatie, Conseiller au Ministère des Relations extérieures et du Culte, *Casilla 4870, Calle Salgueiro 2354 (Sopocachi), La Paz;* 2 septembre 1980

M. MARIO ROLON ANAYA, Docteur en sociologie, Licencié ès sciences politiques, juridiques et sociales, Avocat, ancien Ministre du Travail, ancien Ministre de l'Education, Professeur de sociologie politique et économique à l'Université San Andrés de La Paz, *Casilla 2699, La Paz, Calle 24 No. 1622, Cota-Cota.* 2 septembre 1980

Brésil

Brazil

M. CLÓVIS RAMALHETE, Avocat, Membre de la Cour Suprême de Justice, Spécialiste du droit international, notamment du droit international de la mer, Membre du Conseil fédéral de l'Ordre des Avocats du Brésil, Membre de l'Institut des Avocats du Brésil et de la Société brésilienne de droit aéronautique, ancien Professeur du droit du travail de la Faculté de droit de Rio de Janeiro, *Av. Churchill, 109/102, CEP 20020-Rio de Janeiro;* 21 août 1963 19 mai 1983

M. VICENTE MAROTTA RANGEL, Docteur ès sciences juridiques et sociales, Professeur de droit international public, Titulaire de la Chaire de droit international public de l'Université de São Paulo, Chef du Département de droit international de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo, *spécialisations: Law of the Sea, Conflict Laws, Commercial Arbitration, Rua Caropa 467, 05447-São Paulo-SP;* 10 avril 1979 10 avril 1985

Son Excellence M. JOSÉ SETTE CAMARA, Docteur en droit, ancien Membre de la Cour Internationale de Justice et ancien Vice-Président de ladite Cour, ancien Ambassadeur, ancien Membre et ancien Président de la Commission du droit international des Nations Unies, *Rua Carvalho Azevedo 96 – Lagôa, Rio de Janeiro RJ – CEP 22471;* 19 mai 1983

M. FRANCISCO REZEK, Docteur en droit, Juge à la Cour Suprême Fédérale, *Praça dos Três Poderes, 70.175 Brasília.* 19 mai 1987

Bulgarie

Son Excellence M. ALEXANDER YANKOV, Docteur en droit, Ambassadeur, Professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Sofia, Titulaire de la Chaire de droit international, Membre-correspondant de l'Académie Bulgare des Sciences, Membre et ancien Président de la Commission de droit international, Membre de l'Institut de Droit International, Membre de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bulgarie, *Ministère des Affaires étrangères, Sofia*;

2 septembre 1971 9 décembre 1986

M. ZHIVKO STALEV, Docteur ès sciences juridiques, Professeur de droit de procédure civile, Membre du Conseil législatif du Conseil d'Etat, Président de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bulgarie, Membre du Conseil international d'arbitrage commercial, *Ministère des Affaires étrangères, Sofia*;

16 février 1978 9 décembre 1986

M. PETKO RADOINOV, Docteur ès sciences juridiques, Professeur de droit international, Titulaire de la Chaire de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Sofia, *Ministère des Affaires étrangères, Sofia*;

16 février 1978 9 décembre 1986

M. LUBEN KULISHEV, Docteur en droit, Premier Conseiller du Conseil d'Etat, Membre du Parlement, Secrétaire de la Commission pour les Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, Vice-Président de l'Association bulgare de Droit international, *Ministère des Affaires étrangères, Sofia*.

9 décembre 1986

Canada

M. HENRI GRONDIN, Bâtonnier, Barreau de Québec, Associé de l'Etude Grondin, Poudrier, Bernier, *Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Ontario*;

30 avril 1989

l'Honorable BEVERLEY McLACHLIN, B.A., M.A., (Phil.), LL.B., Juge à la Cour Suprême du Canada, *Cour Suprême du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0J1*;

28 novembre 1990

Son Excellence M. BARRY M. MAWHINNEY, B.A., LL.B., Conseiller juridique du Ministère des Affaires extérieures, ancien Ambassadeur, *Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Ontario*;

23 juillet 1991

Madame SHARON A. WILLIAMS, LL.B., LL.M., D.Jur., Professeur à l'Université de York, Membre de l'"International Law Association", *Osgoode Hall Law School, York University, 4700 Keele Street, North York, Ontario M3J 1P3*.

26 novembre 1991

Chili

Son Excellence M. SANTIAGO BENEDAVA, Ambassadeur, Professeur de droit international public à l'Université du Chili, *Agustinas 972 - Of. 518, Santiago*;

24 novembre 1977 4 juillet 1990

Mr. EDMUNDO VARGAS CARREÑO, Lawyer, Juridicial Counsellor at the Ministry of Foreign Affairs, adviser in matters of International Law, Director of the Diplomatic Academy, Executive Secretary of the Interamerican Commission of Human Rights of the Organisation of American States, Undersecretary of State and Foreign Affairs, *Ministry of Foreign Affairs, Morandé 441, Santiago*;

4 July 1990

Mr. RODRIGO DIAZ ALBONICO, Lawyer, Professor of International Public Law at the Faculty of Law of the University of Chile, President of the Chilean Society of International Law, National Director of the College of Lawyers of Chile, *Agustinas No. 853, of. 547, Santiago*;

4 July 1990

Bulgaria

Canada

Chile

Mr. EDUARDO VIO GROSSI, Lawyer, Doctor in Public Law at the University of Social Sciences of Grenoble, France, Minute Secretary during 4 consecutive periods of Sessions of the Interamerican Commission of Human Rights of the Organisation of American States, Director of Juridical Matters of the Ministry of Foreign Affairs, *Ministry of Foreign Affairs, Morandé 441, Santiago.*

20 August
1990

Colombie

Colombia

Son Excellence M. CARLOS HOLGUÍN HOLGUÍN, Docteur en droit, Avocat, ancien Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, Bogota;*

2 septembre
1986

2 septembre
1992

Son Excellence M. CARLOS RESTREPO PIEDRAHITA, Docteur en droit et ès sciences politiques et sociales, Professeur de droit constitutionnel, ancien Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, Bogota;*

1er août
1988

M. RAFAEL NIETO NAVIA, Docteur ès sciences juridiques et économiques, Professeur de droit international public, Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, *Ministère des Affaires étrangères, Bogota;*

1er août
1988

Son Excellence M. FERNANDO CEPEDA ULLOA, Docteur en droit et ès sciences politiques, Professeur à la Universidad de los Andes à Bogota, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien Ministre des Communications, ancien Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, Bogota.*

20 novembre
1989

Cuba

Cuba

M. MIGUEL A. D'STEFANO PISSANI, Docteur en droit, Membre du secrétariat du Comité pour les sciences politiques du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, La Havane;*

14 mars
1963

26 février
1982

Madame OLGA MIRANDA BRAVO, Docteur en droit, Directeur juridique du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, La Havane;*

9 juillet
1974

26 février
1982

M. JOSÉ RAÚL AMARO SALUP, Docteur en droit, Membre de l'Assemblée nationale du Pouvoir Populaire, Président de la Cour Suprême de la République de Cuba, *Ministère des Affaires étrangères, La Havane;*

14 mai
1986

M. JUAN ESCALONA REGUERA, Docteur en droit, Ministre de la Justice, *Ministère des Affaires étrangères, La Havane.*

14 août
1989

Danemark

Denmark

Son Excellence M. PAUL HENNING FISCHER, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, *Straedet 8, DK-3100 Hornbaek;*

26 février
1982

9 décembre
1988

Son Excellence M. PETER CHRISTENSEN, ancien Président de la Cour Suprême, *Damstien 3, DK-2720 Vanløse;*

18 avril
1983

3 février
1989

M. NIELS MADSEN, ancien Sous-Secrétaire permanent à la Justice, *Sverigesvej 16 A, DK-2800 Lyngby;*

18 novembre
1985

M. TYGE LEHMANN, Directeur des Affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères, Professeur adjoint de droit international et de droit du Marché Commun à l'Université de Copenhague, *Kollegievej 3, DK-2920 Charlottelund.*

9 août
1986

19 novembre
1992

République Dominicaine

Dominican Republic

Son Excellence M. AMBROCIO ALVAREZ AYBAR, Licencié en droit, Ambassadeur, *Secrétariat d'Etat des Relations extérieures, Boîte postale 521, Santo Domingo, D.N.*;

21 décembre 1977 21 septembre 1983

Son Excellence M. ELADIO KNIPPING VICTORIA, Docteur en droit, Ambassadeur, Représentant permanent auprès des Nations Unies, *Ministère des Relations extérieures, Boîte postale 521, Santo Domingo D.N.*;

21 septembre 1983

Son Excellence M. JOSÉ RAFAEL ANDRÉS ALVAREZ SÁNCHEZ, Docteur en droit, Avocat, Représentant de la République Dominicaine à plusieurs conférences internationales, notamment dans le domaine de l'aviation civile, *Ministère des Relations extérieures, Boîte postale 521, Santo Domingo D.N.*;

2 août 1990

Son Excellence M. HORACIO VICIOSO SOTO, Docteur en droit, Avocat, ancien Ambassadeur, ancien Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université catholique de Santo Domingo, *Ministère des Relations extérieures, Boîte postale 521, Santo Domingo D.N.*

5 septembre 1990

Egypte

Egypt

Son Excellence M. AHMED ESMAT ABDEL MEGUID, Docteur en droit, Secrétaire général de la Ligue Arabe, ancien Premier Ministre adjoint et Ministre des Affaires étrangères, *La Ligue Arabe, Le Caire*;

25 avril 1990

Son Excellence M. BOUTROS BOUTROS GHALI, Docteur en droit, Secrétaire général des Nations Unies, ancien Ministre d'Etat pour les Affaires étrangères, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, *United Nations Plaza, New York N.Y. 10017*;

25 avril 1990

M. FAROUK SIF EL NASR, Ministre de la Justice, *Ministère de la Justice, Le Caire*;

25 avril 1990

M. MOUFID SHEHAB, Docteur en droit, Professeur de droit international à l'Université du Caire, *24, Rue Eskandar El Akbar, Heliopolis, Le Caire*.

25 avril 1990

El Salvador

El Salvador

Son Excellence M. REYNALDO GALINDO POHL, Docteur en droit, ancien Président de l'Assemblée Nationale Constituante, ancien Chef d'Etat, ancien Ministre de l'Education, ancien Professeur de droit, Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, San Salvador*;

23 janvier 1968 23 janvier 1986

M. ALFREDO MARTINEZ MORENO, Docteur en droit, Professeur de droit international, ancien Président de la Cour Suprême de Justice, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, *Ministère des Affaires étrangères, San Salvador*;

27 juin 1973 27 juin 1985

Son Excellence M. FRANCISCO ROBERTO LIMA, Docteur en droit, ancien Vice-Président de la République, ancien Ambassadeur, ancien Professeur de droit, *Ministère des Affaires étrangères, San Salvador*;

17 juin 1986

M. RICARDO ACEVEDO PERALTA, Docteur en droit, Ministre des Affaires étrangères, Chef de la Division nationale de la Commission mixte pour les frontières entre El Salvador et le Honduras, *Ministère des Affaires étrangères, San Salvador*.

17 juin 1986

Equateur

Ecuador

Son Excellence M. ANTONIO PARRA VELASCO, Docteur en droit, Ambassadeur à Caracas, *Quinta 'Los Núñez', Urbanización Altamira, 3a Avenida, Caracas, Venezuela;*

7 mai
1959 18 août
1981

M. LUIS BOSSANO, Docteur en droit, Président du Conseil consultatif des Affaires étrangères, Avocat des Tribunaux de la République, Professeur honoraire de droit international de l'Université centrale de Quito, *Apartado 94, Quito;*

18 août
1973 18 août
1981

Son Excellence M. GALO LEORO FRANCO, Docteur en droit, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, *Mission permanente de l'Equateur auprès du Bureau européen des Nations Unies, Rue de Lausanne 6ème étage, 1202 Genève Suisse;*

24 juillet
1987

Son Excellence M. ENRIQUE PONCE Y CARBO, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, Professeur émérite de l'Université catholique de l'Equateur, *P.O. Box 406, Quito.*

24 juillet
1987

Espagne

Spain

M. JUAN ANTONIO CARRILLO SALCEDO, Docteur en droit, Professeur de droit international public à l'Université de Séville, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme, *República Argentina 56-1º, 41011 Sevilla;*

1er janvier
1977 1er janvier
1987

Son Excellence M. JOSÉ MANUEL LACLETA MUÑOZ, ancien Professeur de droit international public, de droit international privé et de droit diplomatique, ancien Chef du Bureau juridique international du Ministère des Affaires étrangères, Chef de la Délégation espagnole à la Troisième Conférence sur le Droit de la Mer, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe, Membre de l'"International Law Association", *Ministère des Affaires étrangères, Madrid;*

1er janvier
1987

M. JOSÉ ANTONIO PASTOR RIDRUEJO, Docteur en droit, ancien Professeur de droit international à l'Université Complutense, Associé à l'Institut de Droit International, Représentant spécial de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies pour El Salvador, Chef du Bureau juridique international du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Madrid;*

1er janvier
1987

M. SANTIAGO TORRES BERNÁRDEZ, Docteur en droit, ancien Directeur adjoint au Service juridique de l'Organisation des Nations Unies, ancien Greffier de la Cour Internationale de Justice, Juge *ad hoc* à la Cour Internationale de Justice, Membre de l'Institut de Droit International et de l'"International Law Association", spécialisations: droit des traités, responsabilité internationale, droit de la mer, succession d'Etats, frontières (terrestres et maritimes), droit des relations diplomatiques et consulaires, droit de l'environnement, droit de l'homme, procédures concernant les différents mécanismes de règlement pacifique des différends internationaux, *Jorge Juan 40, 2º Izda, 28001 Madrid.*

1er janvier
1987

Etats-Unis d'Amérique

United States of America

l'Honorable EDWIN D. WILLIAMSON, "former Legal Adviser of the Department of State", "former partner in the law firm of Sullivan and Cromwell", *Department of State, 20520 Washington D.C.;*

21 novembre
1991

Mr MICHAEL J. MATHESON, Acting Legal Adviser of the Department of State, former Principal Deputy Legal Adviser, *Department of State, 20520 Washington D.C.*

2 April
1993

Finlande

Son Excellence M. PAUL GUSTAFSSON, Ambassadeur, *Oksasenkatu 6 a, 00100 Helsinki;*

1er janvier 1975 1er janvier 1991

Mr E.J. MANNER, Doctor of Law, former Professor of Law, former Legal Adviser of the Ministry of Foreign Affairs, former Judge of the Supreme Court, Member of the Institute of International Law and of the International Law Association, **specialisations:** Law of International Watercourses, Law of the sea, *Pohjoinen Hesperiankatu 3 b 16, 00260 Helsinki;*

1 November 1984 1 January 1991

M. BENGT BROMS, Professeur de droit international et constitutionnel à l'Université de Helsinki, Membre du Tribunal du Contentieux Iran - Etats-Unis, Membre de l'Institut de Droit International, *Raatimiehenkatu 2 a, 00140 Helsinki (Cornelis de Wittlaan 33, 2582 AB La Haye, Pays-Bas);*

1er avril 1986

Son Excellence M. TOM GRÖNBERG, ancien Ambassadeur, Directeur des Affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères, *Merikasarmi, pb 176 00161 Helsinki.*

1er janvier 1991

France

Son Excellence M. GILBERT GUILLAUME, Membre de la Cour Internationale de Justice, ancien Directeur des Affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères, *36 rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine;*

24 mars 1980 24 mars 1986

M. JEAN-PIERRE PUISSOCHET, Conseiller d'Etat, Directeur des Affaires juridiques du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, 75007 Paris;*

6 juillet 1990

M. PROSPER WEIL, Professeur émérite de l'Université de Paris, *4 place du Président Mithouard, 75007 Paris;*

6 juillet 1990

M. MARCEAU LONG, Vice-Président du Conseil d'Etat, *Palais Royal, 75100 Paris RP.*

14 novembre 1991

Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

His Excellency Sir ROBERT YEWDALL JENNINGS, QC, LL.D., President of the International Court of Justice, formerly Whewell Professor of International Law at Cambridge University, Honorary Member and former President of the Institut de Droit International, *Peace Palace, Carnegieplein 2, 2517 KJ The Hague, Netherlands;*

2 February 1982 2 February 1988

Sir VINCENT EVANS, GCMC, QC, former Legal Adviser to the Foreign and Commonwealth Office, Judge of the European Court of Human Rights, *4 Bedford Road, Moor Park, Northwood, Middlesex;*

12 February 1987

The Rt Hon Lord GOFF, PC, DCL, QC, Lord of Appeal in Ordinary, Chairman of the British Institute of International and Comparative Law, President of the Chartered Institute of Arbitrators, *House of Lords, Westminster SW1*;

31 March
1988

Sir IAN SINCLAIR, KCMG, QC, BA, LL.B, former Legal Adviser, Foreign and Commonwealth Office, legal adviser to the UK delegation to numerous Conferences, former Member of the International Law Commission, Member of the Institute of International Law, Member, Executive Committee, British Branch, International Law Association, Member, Panel of Arbitrators under ICSID since 1988, *2. Hare Court, Temple, London EC4Y 7BH*.

8 October
1992

Grèce

Greece

M. CONSTANTIN P. ECONOMIDES, Docteur en droit, Chef du Département juridique du Ministère des Affaires étrangères et Jurisconsulte dudit Ministère, *5 rue Asklepiou, 145 63 Politia Attikis*;

3 avril
1979

27 mars
1992

M. NICOLAS VALTICOS, Docteur en droit, Docteur *honoris causa* des Universités d'Athènes, de Louvain, d'Utrecht et de Neuchâtel, ancien Professeur de la Faculté de droit de Genève, ancien Sous-Directeur général du Bureau International du Travail, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme, Juge ad hoc à la Cour Internationale de Justice, Vice-Président de l'Institut de Droit International, *22 avenue William-Favre, 1207 Genève, Suisse*;

16 mai
1980

6 mars
1987

M. ARGYRIS FATOUROS, JSD, Professeur à l'Université nationale d'Athènes, associé de l'Institut de Droit International, ancien Représentant permanent de la Grèce près de l'O.C.D.E., Directeur honoraire du Centre de droit économique international et européen (Thessaloniki), *Ipitou 21, 105 57 Athènes*;

2 octobre
1985

27 mars
1992

M. KRATEROS M. IOANNOU, Docteur en droit, Professeur de la Faculté de Droit de l'Université de Thrace, Président du Conseil Administratif et Directeur du Centre de Droit Economique International et Européen de Thessaloniki, Président du Comité d'Experts pour l'Amélioration de la Procédure sous la Convention Européenne des Droits de l'Homme du Conseil d'Europe (1989-) et Correspondant National de la Direction des Droits de l'Homme, du Conseil d'Europe, en matière de droit interne concernant l'application de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (1986-) *1, rue Emm. Papa, 552 36, Panorama, Thessaloniki*.

25 février
1991

Guatemala

Guatemala

M. JORGE SKINNER KLÉE, Licencié en droit, *9a Calle 3-72, Zona 1, Guatemala*;

23 août
1968

20 juillet
1992

M. ROBERTO HERRERA IBARGÜEN, Docteur en droit, *Ministère des Relations extérieures, Guatemala*;

23 août
1968

29 juillet
1992

M. FERNANDO ANDRADE DIAZ-DURAN, Licencié ès sciences juridiques et sociales, ancien Professeur, ancien Ministre des Relations extérieures, *Ministère des Relations extérieures, Guatemala*;

7 mars
1984

20 juillet
1992

M. ERNESTO RICARDO VITERI ECHEVERRÍA, Licencié en droit, *Ministère des Relations extérieures, Guatemala*.

20 juillet
1992

Haïti

M. AURÉLIEN C. JEANTY, <i>Département des Affaires étrangères, Port-au-Prince;</i>	22 mars 1976
M. GÉRARD DORCELY, <i>Département des Affaires étrangères, Port-au-Prince (150 Congress Street, Jersey City, N.Y., 07307, U.S.A.);</i>	22 mars 1976
M. RAOUL SICLAIT, <i>Département des Affaires étrangères, Port-au-Prince;</i>	22 mars 1976
M. RODRIGUE CASIMIR, <i>Département des Affaires étrangères, Port-au-Prince.</i>	22 mars 1976

Honduras

Son Excellence M. CARLOS LOPEZ CONTRERAS, ancien Ambassadeur et Ministre des Relations extérieures, Avocat et Notaire, Directeur du Banque Centroaméricaine d'Intégration Economique, <i>Edif.Midence Soto, Tegucigalpa;</i>	1 mars 1980	11 mars 1986
Son Excellence M. MARIO CARIAS ZAPATA, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, Ministre des Relations extérieures, <i>Ministère des Relations extérieures, Tegucigalpa;</i>	11 mars 1980	11 mars 1986
Son Excellence M. JORGE RAMÓN HERNÁNDEZ ALCERRO, Docteur en droit, ancien Vice-Ministre des Relations extérieures, Juge à la Cour interaméricaine des droits humaines, Ambassadeur aux Etats-Unis d'Amérique, <i>3007 Tilden Street POD 4 M. Washington D.C. 20008, Etats-Unis d'Amérique;</i>	11 mars 1986	
Son Excellence M. POLICARPO CALLEJAS BONILLA, Avocat et Notaire, ancien Ambassadeur et Vice-Ministre des Relations extérieures, Membre de la Commission juridique interaméricaine, Conseiller au Ministère des Relations extérieures, <i>Ministère des Relations extérieures, Tegucigalpa.</i>	27 octobre 1986	

Hongrie

Son Excellence M. LASZLÓ RÉCZEI, Docteur en droit, ancien Ambassadeur à Bruxelles, Professeur de droit international à l'Université de Budapest, <i>Szerb utca 17, Budapest V;</i>	18 janvier 1974	18 janvier 1992
Son Excellence M. ENDRE USTOR, Ambassadeur, ancien Chef du Département de droit international du Ministère des Affaires étrangères, ancien Membre et Président de la Commission du droit international des Nations Unies, Professeur honoraire, Membre de l'Institut de Droit International, <i>Fodor utca 73, H-1124 Budapest;</i>	14 décembre 1961	18 janvier 1992
Son Excellence M. ÁRPÁD PRANDLER, Ambassadeur, ancien Chef du Département de droit international du Ministère des Affaires étrangères, Professeur honoraire de droit international, <i>Trombitás u. 21, Budapest 1026;</i>	24 juillet 1981	24 juillet 1993
M. GYÖRGY SZÉNÁSI, LL D, Directeur du Département de Droit international du Ministère des Affaires étrangères, Représentant de la Hongrie à la Sixième Commission (Affaires juridiques) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Chef de délégation ou représentant de la Hongrie lors de plusieurs réunions de la CSCE relatives au règlement pacifique des différends (La Valletta, Stockholm, Genève), <i>Ministère des Affaires étrangères, Budapest.</i>	1 janvier 1993	

Inde

The Honorable Shri P.N. BHAGWATI, LL.D., Former Chief Justice of India, <i>S-296, Greater Kailash-II, New Delhi-110048;</i>	24 June 1985
The Honorable Shri A.K. SEN, Minister for Steel and Mines, Former Minister for Law and Justice, <i>19, Teen Murti Lane, New Delhi;</i>	24 June 1985

Haiti

Honduras

Hungary

India

Shri A.K. PARASARAN, Former Attorney-General of India, 10 Sunder Nagar, New Delhi; 24 June 1985

His Excellency Shri N.A. PALKHIWALA, Senior Advocate, Supreme Court of India, Former Ambassador, Commonwealth, 181 Backbay Reclamation, Bombay 400020. 9 July 1990

Irak

Iraq

Son Excellence M. RIYADH MAHMOUD SAMI ALQAYSI, Ambassadeur, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères, Baghdad; 24 janvier 1982 28 mai 1990

Son Excellence M. AKRAM AL-WITRI, Directeur général du Département juridique au Ministère des Affaires étrangères, Ministère des Affaires étrangères, Baghdad; 9 novembre 1987 28 mai 1990

M. ABDUL WAHAB AL-DOURI, Vice-Président de la Cour de Cassation, Ministère de la Justice, Baghdad; 28 mai 1990

M. ABDUL MAJID AL-JANABI, Président du Conseil d'Etat, Ministère de la Justice, Baghdad. 28 mai 1990

Iran

Iran

M. GOUDARZ EFTEKHAR JAHROMI, Docteur en droit, Doyen de la Faculté de droit de l'Université "Shahid Beheshti", Chef des Services de droit international de la République islamique d'Iran, Président de l'Association iranienne des Avocats, Conseiller juridique du Président de la République, Membre du Conseil de Surveillance, l'Université Shahid Beheshti, Téhéran; 11 octobre 1984 17 décembre 1991

M. MOSTAFA FATEHI, Procureur adjoint de la République de la ville de Téhéran, Membre de la Cour Suprême, Ministère des Affaires étrangères, Téhéran; 11 octobre 1984

M. HASSAN EBRAHIM HABIBI, Docteur en droit, ancien Professeur de l'Université de Téhéran, ancien Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur, ancien Ministre de la Justice, Premier Vice-Président de la République, Membre du Conseil de Surveillance, Ministère des Affaires étrangères, Téhéran; 11 octobre 1984 17 décembre 1991

M. SEYYED MOHSEN MOSTAFAVI TAFRESHI, Docteur en droit, Chef du Département juridique du Ministère de la Justice, Conseiller du Conseil suprême judiciaire, ancien Membre du Tribunal du Contentieux Iran - Etats-Unis, Ministère de la Justice, Téhéran. 11 octobre 1984

Israël

Israel

Son Excellence M. SHABTAI ROSENNE, Avocat, ancien Ambassadeur, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, Membre de l'Institut de Droit International, Post Office Box 3313, Jerusalem 91 033; 21 octobre 1962 1er janvier 1989

M. MOSHE LANDAU, ancien Président de la Cour Suprême, 10 Alharizi st., Jerusalem; 21 octobre 1968 1er janvier 1989

M. MEIR SHAMGAR, Président de la Cour Suprême, Sachar 12, Jerusalem; 1er janvier 1989

Madame RUTH LAPIDOTH, LL.M., Docteur de l'Université de Paris, Professeur de droit international public à l'Université hébraïque de Jérusalem, Balfour 11, Jerusalem 92102. 1er janvier 1989

Italie

Son Excellence M. ROBERTO AGO, Juge à la Cour Internationale de Justice, Professeur émérite de droit international de l'Université de Rome, ancien membre et ancien Président de la Commission du droit international des Nations Unies, Membre de l'Institut de Droit International, Président du Tribunal franco-allemand pour la Sarre, Président du Tribunal d'Arbitrage franco-américain pour l'interprétation du Traité Aérien de 1946 et d'autres tribunaux internationaux d'arbitrage, Président de la Commission permanente de Conciliation entre le Chili et la Pologne, Membre des Commissions permanentes d'Arbitrage ou de Conciliation entre l'Italie et la Suisse et les Pays-Bas, la Suisse et le CERN, la France et la Suède, *Via della Mendola 143, Rome;*

1er mai	10 mars
1961	1987

Son Excellence M. RICCARDO MONACO, Professeur émérite et ancien Professeur de droit international à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Rome, Président honoraire de Section du Conseil d'Etat, ancien Jurisconsulte au Ministère des Affaires étrangères, ancien Juge à la Cour de Justice des Communautés européennes, Président de l'Institut international pour l'unification du droit privé, Membre de l'Institut de Droit International, *Via Monti Parioli 6, Rome;*

1er juillet	10 mars
1962	1987

Son Excellence M. GIUSEPPE FLORE, ancien Premier Président de la Cour Suprême de Cassation, *Rue Marchetti Selvaggiani 4, Rome;*

23 juillet	10 mars
1973	1987

M. LUIGI FERRARI BRAVO, Docteur en droit, Professeur de droit international public à la Faculté des Sciences politiques de l'Université de Rome, Chef du Service du Contentieux diplomatique, des Traités et des Affaires législatives du Ministère des Affaires étrangères, Membre de l'"International Law Association", spécialisations: Law of foreign investments, Commercial law, Environmental law, Law of treaties, *Via Cassia 1004, 00189 Rome.*

10 mars
1987

Japon

Son Excellence M. TAKESO SHIMODA, ancien Juge à la Cour Suprême du Japon, ancien Ambassadeur à Washington, *1-4-16-101, Nishikata, Bunkyo, Tokyo;*

10 mars	10 mars
1972	1990

Son Excellence M. TORU NAKAGAWA, Docteur en droit, ancien Ambassadeur auprès des Nations Unies, Vice-Président de l'Institut japonais des affaires internationales, *1-14-1, Nishiogi Minami, Suginami-ku, Tokyo;*

1er décembre	1er décembre
1980	1986

M. SHIGEJIRO TABATA, Docteur en droit, Professeur honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Kyoto, ancien Président de l'Université préfectorale de Kyoto, Membre de l'Académie japonaise, *5, Kamihatecho, Kitashirakawa, Sakyo-ku, Kyoto-City.*

20 août	20 août
1985	1991

Laos

Son Excellence M. PHOUVONG PHIMMASONE, Avocat-Notaire, ancien Ambassadeur, ancien Professeur de droit et de langues orientales, ancien Directeur général du Ministère de la Justice, *Ministère des Affaires étrangères, Vientiane;*

11 mars
1976

M. KITHONG VONGSAY, Docteur en droit de l'Université de Toulouse, Chef du Département de la presse au Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Vientiane;*

11 mars
1976

M. OUNNEUA PHIMMASONE, Magistrat, Secrétaire d'Etat à la Justice, *Ministère de la Justice, Vientiane.*

11 mars
1976

Laos

Liban

M. ANTOINE BAROUD, Docteur en droit, Conseiller d'Etat, Chef du Contentieux de l'Etat, Chargé d'enseignement à la Faculté de droit et des sciences administratives de l'Université libanaise, *Jeita Kesrouan, Beyrouth*;

23 février
1972 23 février
1978

M. ATEF NAKIB, Docteur en droit, Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris, Président de la Chambre civile à la Cour d'Appel de Beyrouth, Professeur à la Faculté de droit, *Palais de Justice, Beyrouth*.

23 février
1972 23 février
1978

Luxembourg

M. PIERRE PESCATORE, ancien Juge à la Cour de Justice des Communautés européennes, Professeur à l'Université de Liège, *16 rue de la Fontaine, Luxembourg*;

1er mai
1969 12 avril
1983

M. NUMA WAGNER, Conseiller à la Cour de Cassation, *42, Bld Napoléon 1er, Luxembourg*;

1er avril
1977 17 juin
1986

M. ALEX BONN, Avocat-Avoué, Président honoraire du Conseil d'Etat, *22, Côte d'Eich, Luxembourg*;

1er avril
1980

M. FERNAND HESS, Conseiller à la Cour de Cassation, *Ministère des Affaires étrangères, Luxembourg*.

29 septembre
1992

Mexique

M. EMILIO O. RABASA, Docteur en droit, Professeur de théorie générale de l'Etat à la Faculté de droit de l'Université nationale autonome du Mexique, ancien Ambassadeur à Washington, ancien Ministre des Relations extérieures, *Cal- le Reyna 81, Mexico 20 D.F.*;

15 février
1980 15 février
1986

M. ALBERTO SZÉKELY SÁNCHEZ, Docteur en droit, M.A., Ph.D., Professeur de droit international, Jurisconsulte au Ministère des Affaires étrangères, Membre de l'"International Law Association", Membre de l'"American Society of International Law", *Ministère des Affaires étrangères, Mexico, D.F.*;

15 février
1986

Son Excellence M. ALEJANDRO SOBARZO LOAIZA, Docteur en droit, Professeur de droit international public, Ambassadeur à Caracas, Membre de l'"American Association of International Law", *Ministère des Affaires étrangères, Mexico D.F.*;

17 mars
1987

M. VICTOR CARLOS GARCIA MORENO, Docteur en droit, Professeur de droit international public et privé, Président du Collège des Professeurs de droit international privé à la Faculté de droit de l'Université nationale autonome du Mexique, Coordinateur général de contrats collectifs de ladite Université, *Edif. de la Ex-Fac. de Cienc. Pol. y Soc., 3er Piso, Circuito Interior, Cd. Universitaria, D.F., Mexico, D.F. 04510*.

14 mars
1990

Nicaragua

Son Excellence M. ORLANDO TREJOS SOMARRIBA, Docteur en droit, ancien Ministre du Travail, ancien Ambassadeur auprès des Nations-Unies, Président de la Cour Suprême (Cassation) de Justice, *Ministère des Affaires étrangères, Managua*;

15 janvier
1991

Son Excellence M. ALEJANDRO MONTIEL ARGUELLO, Docteur en droit, ancien Professeur de droit international, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Ambassadeur (Panama, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, New York et Nations-Unies), Assesseur du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Managua*;

15 janvier
1991

Lebanon

Luxembourg

Mexico

Nicaragua

Son Excellence M. ALFONSO ORTEGA URBINA, Docteur en droit, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Ambassadeur (Brésil, Mexique, Honduras et l'Equateur), Assesseur du Ministre des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Managua*; 15 janvier 1991

M. OSCAR HERDOCIA, Docteur en droit, Jurisconsulte, Assesseur du Ministre des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Managua*. 15 janvier 1991

Nigéria

Nigeria

The Honourable Mr Justice MOHAMMED BELLO, Doctor of Law, Chief Justice of the Federal Republic of Nigeria, *Supreme Court, Lagos*; 13 January 1987

The Honourable Prince BOLA AJIBOLA, Doctor of Law, Member of the International Court of Justice, former Attorney-General and Minister of Justice of the Federal Republic of Nigeria, Member of the International Law Commission of the United Nations, *Federal Ministry of Justice, Lagos*; 13 January 1987

Mr G.C.M. ONYIUKE, Doctor of Law, S.A.N. Nigeria Bar Association, *Ozumba Mbadiwe Street, Victoria Island, Lagos*; 13 January 1987

The Honourable CLEMENT O. AKPAMGBO, SAN, Attorney-General of the Federation and Minister of Justice, Senior Advocate of Nigeria, former President of the Nigerian Bar Association, Member International Bar Association, *Ministry of Justice, Marina, Lagos*. 18 May 1992

Norvège

Norway

Son Excellence M. JENS EVENSEN, Docteur en droit, ancien Ministre du Commerce, ancien Ministre du Droit de la Mer, Membre de la Cour Internationale de Justice, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, *spécialisations: Droit de la mer, Droit de l'environnement, désarmement et arbitrage/Procédures de conciliation, 7 juni plassen 1, Oslo 1*; 10 mars 1978 10 mars 1990

Son Excellence M. FINN J. SEYERSTED, Docteur en droit, Professeur à l'Université d'Oslo, ancien Conseiller juridique de l'Agence internationale d'énergie atomique, ancien Ambassadeur en Argentine, *Juridisk fakultet, Universitetet Oslo 1*; 10 mars 1978 10 mars 1990

Son Excellence M. EGIL AMLIE, Docteur en droit, Ambassadeur, Directeur général des Affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères, *7 juni plassen 1, Oslo Dep*; 22 février 1980 6 juillet 1987

M. ROLV E. RYSSDAL, ancien Président de la Cour Suprême de Norvège, Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme, *Høyesterett, Postboks 8016 Dep., Oslo 1*. 9 octobre 1981 6 juillet 1987

Nouvelle-Zélande

New Zealand

Sir KENNETH KEITH, KBE, Professeur à la Faculté de droit de l'Université Victoria de Wellington, *spécialisations: Law of armed conflict, Law of conventions, Victoria University of Wellington, Private Bag, Wellington*; 8 mai 1985

L'Honorable Sir THOMAS EICHELBAUM, G.B.E., "Chief Justice" de la Nouvelle-Zélande, *Chief Justice's Chambers, High Court, P.O. Box 1091 (DX 8212), Wellington*; 30 mars 1989

M. J.J. McGRATH, Q.C., "Solicitor-General" de la Nouvelle-Zélande, *Crown Law Office, P.O. Box 5012, Wellington*; 25 mai 1989

L'Honorable PAUL EAST, "Attorney-General" de la Nouvelle-Zélande, *Parliament Buildings, Wellington*. 10 janvier 1991

Pakistan

Mr. Justice SAAD SAOOD JAN, Juge à la Cour Suprême du Pakistan, <i>Ministère des Affaires étrangères, Islamabad;</i>	3 juillet 1989
M. DORAB F. PATEL, ancien Juge à la Cour Suprême du Pakistan, <i>Ministère des Affaires étrangères, Islamabad;</i>	3 juillet 1989
Mr. Justice ZAFFAR HUSSAIN MIRZA, ancien Juge à la Cour Suprême du Pakistan, <i>185-D, Block-2, P.E.C.H.S., Karachi;</i>	3 juillet 1989
M. YAHYA BAKHTIAR, "Attorney-General" du Pakistan, <i>Ministère des Affaires étrangères, Islamabad.</i>	3 juillet 1989

Panama

M. MIGUEL J. MORENO, Docteur en droit, <i>Ministère des Relations extérieures, Panama;</i>	5 novembre 1990
M. ROBERTO ALEMAN, Docteur en droit, <i>Ministère des Relations extérieures, Panama;</i>	5 novembre 1990
M. CARLOS BOLIVAR PEDRESCHI, Docteur en droit, <i>Ministère des Relations extérieures, Panama;</i>	5 novembre 1990
M. WOODROW DE CASTRO, Docteur en droit, <i>Ministère des Relations extérieures, Panama.</i>	5 novembre 1990

Paraguay

Son Excellence M. CARLOS AUGUSTO SALDIVAR, Docteur en droit et ès sciences sociales, Sénateur, <i>Palacio del Congreso, Asunción;</i>	31 décembre 1960	29 août 1989
Son Excellence M. LUÍS MARÍA ARGANA, Docteur en droit et ès sciences sociales, Membre de la Chambre des Députés, <i>Palacio del Congreso, Asunción;</i>	22 août 1967	29 août 1989
Son Excellence M. ALEXIS FRUTOS VAESKEN, Docteur en droit, et ès sciences sociales, Ministre de la Justice et du Travail, Professeur de droit à l'Université Catholique "Nuestra Señora de la Asunción", ancien Membre de la Cour Suprême du Paraguay, ancien Procureur général de l'Etat, ancien Assesseur juridique du Ministère des Relations extérieures, <i>Ministère des Relations extérieures, Asunción;</i>	29 août 1989	
M. GERONIMO IRLA BURGOS, Docteur en droit et ès sciences sociales, Membre de la Cour Suprême du Paraguay, Professeur de Droit international public à la "Universidad Nacional de Asunción", et à la Universidad Católica de Asunción, ancien Juge en Première et Deuxième Instance, <i>Ministère des Relations extérieures, Asunción.</i>	29 août 1989	

Pays-Bas

M. W. RIPHAGEN, Docteur en droit, ancien Jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères, Professeur émérite de droit international à l'Université "Erasmus", Rotterdam, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, <i>Nicolaistraat 56, 2517 TC La Haye;</i>	10 août 1970	10 août 1988
M. SJOERD ROYER, Docteur en droit, Président de la Cour Suprême des Pays-Bas, Juge suppléant à la Cour de Justice Benelux, ancien Président de la Chambre des Appels de la Commission centrale pour la navigation du Rhin à Strasbourg, ancien Professeur et ancien Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Rotterdam, <i>Hoge Raad der Nederlanden, Postbus 20303, 2500 EH La Haye;</i>	21 février 1986	19 avril 1993

Pakistan

Panama

Paraguay

Netherlands

M. A. BOS, Jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, B.P. 20061, 2500 EB La Haye*; 19 avril 1993

M. E.W. VIERDAG, Professeur à l'Université d'Amsterdam, *Instituut voor Volkenrecht en Internationale Betrekkingen, Turfdragerpad 1, 1012 XT Amsterdam*. 19 avril 1993

Pérou

Son Excellence M. ANDRES ARAMBURU MENCHACA, Ambassadeur à Washington, Professeur de droit international public à l'Université nationale principale de San Marcos et Coordinateur des études de droit international, Président de la Section péruvienne de l'Association de Droit International, Professeur honoraire de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université centrale de l'Equateur, *Plaza Grau 291, Lima*;

6 juillet 1977 8 juin 1984

Son Excellence M. ROBERTO MAC LEAN, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, Professeur de droit international privé à l'Université nationale de San Marcos, Membre de l'Association de Droit International de Londres, *Cole Corrette & Abrutyn, 805 15th Street N.W., Washington D.C. 20005, Etats-Unis d'Amérique*;

6 juillet 1977 8 juin 1984

Son Excellence M. ANTONIO BELAUNDE MOREYRA, Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, Lima*;

8 juin 1985

Madame DELIA REVOREDO DE DEBAKEY, Docteur en droit, *Ministère des Affaires étrangères, Lima*.

8 juin 1985

Pologne

M. REMIGUISZ BIERZANEK, Docteur en droit, Professeur de droit international public et des relations internationales à l'Université de Varsovie, Président de l'Association polonaise pour l'ONU, Président du groupe polonais de l'Association de droit international, *Broniewskiego 11e m. 11, Varsovie*;

27 février 1979 13 janvier 1993

Son Excellence M. JERZY MAKARCZYK, Docteur en droit, Professeur de droit international public, Vice-Président de l'Association de Droit International, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères, *Bernardyńska 30 m 6, Varsovie*;

10 avril 1991

M. KAROL WOLFKE, Docteur en droit, Professeur de droit à l'Université de Wrocław, *ul. Dembowski 80/1, 51-669 Wrocław*;

13 janvier 1993

Madame RENATA SZAFARZ, Docteur en droit, Professeur de droit international public, Chef du Bureau de Droit International de l'Institut de Droit de l'Académie Polonaise des Sciences, Secrétaire général de l'Association polonaise de Droit international, *ul. Walbrzyska 19 m.24, 02-739, Varsovie*.

1 février 1993

Portugal

Madame ISABEL MARIA DE MAGALHAES COLLAÇO, Docteur en droit, Professeur de droit international privé à la Faculté de droit de Lisbonne, *Rua do Prior 30, 3°, Esq°, Lisbonne*;

25 janvier 1975 8 mars 1989

M. JOAO DE DEUS PINHEIRO FARINHA, Docteur en droit, Juge à la Cour Suprême de Justice, ancien Ministre de la Justice, ancien Procureur général de la République, *Avenida de Paris 14, 2°, Esq°, Lisbonne*;

25 janvier 1975 8 mars 1989

M. MÁRIO FERREIRA BASTOS RAPOSO, Docteur en droit, Avocat, Député, Professeur invité de droit civil, ancien Ministre de la Justice, *Rua Rodrigo da Fonseca, 149, 3° Dto. 1000 Lisbonne*.

8 mars 1989

Peru

Poland

Portugal

Roumanie

Son Excellence Mr. ION ANGHEL, Ph.D. in law sciences, Ambassadeur to the Kingdom of the Netherlands, *spécialisations*; Droit des traités, Droit diplomatique et consulaire, Protection de l'environnement, Régime juridique des personnes et des biens à l'étranger, *Embassy of Romania, Catsheuvel 55, 2517 KA The Hague*;

3 September
1988

Mr. CORNELIU BÂRSAN, Phd. in law sciences, Professor of civil law at the Law Faculty in Bucharest and Dean of this Faculty, *Litovoi Voievod Str. 1, Bl. D 7 A, ap. 29, Bucharest 2*;

8 January
1991

Mr. ION DIACON, Docteur ès sciences politiques, Director of the Legal and Treaties Department of the Ministry of Foreign Affairs, *Calea Mosilor 292, Bl. 38, ap. 4, Bucharest 2*;

8 January
1991

Mr. DINU IANCULESCU, former judge, Director of the International Relations Department of the Ministry of Justice, *P-ta Natiunilor Unite 3-5, sc. A., ap. 116, Bucharest 4*.

8 January
1991

La Russie

Russia

M. VLADLEN STEPANOVICH VERESCHETIN, Docteur en droit, Professeur de droit, Directeur adjoint de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences, *Ministère des Affaires étrangères, Moscou*;

1er mai
1984 30 avril
1990

M. ANATOLY LAZAREVICH KOLODKIN, Docteur en droit, Directeur adjoint du "Souzmorneeproekt" du Département des Affaires maritimes du Ministère du Transport, *Ministère des Affaires étrangères, Moscou*;

30 avril
1990

M. JOURI MIKHAILOVICH KOLOSOV, Docteur en droit, Professeur de droit, Chef de la Section de droit international de l'Institut de l'Etat des Relations internationales à Moscou, *Ministère des Affaires étrangères, Moscou*;

30 avril
1990

M. VALERY IVANOVICH KOUZNETSOV, Docteur en droit, Professeur de droit, Chef de la Section de droit international de l'Académie diplomatique, *Ministère des Affaires étrangères, Moscou*.

30 avril
1990

Republique Slovaque

Slovak Republic

M. JAN AZUD, Docteur en droit, Professeur agrégé à l'Université, Chef de la Section de droit international de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences slovaque, Membre de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce tchécoslovaque, *nám. Hraniciarov, Bratislava-Petrzalka*;

12 juin
1972 5 septembre
1984

Soudan

Sudan

M. ABEL ALIER, LL.B., LL.M., Avocat, ancien Ministre, ancien Vice-Président de la République, ancien Président de la Commission pour la Décentralisation administrative, *Ministère des Affaires étrangères, Khartoum*;

26 janvier
1988

M. KHALAFALLA ELRASHEED MOHAMED, LL.B., LL.M., Professeur d'Université, ancien Président de la Cour Suprême, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, *Ministère des Affaires étrangères, Khartoum*;

26 janvier
1988

M. DAFALLA ELRADI SIDDIG, LL.B., LL.M., Avocat, ancien Vice-Président de la Cour Suprême, *Ministère des Affaires étrangères, Khartoum*;

26 janvier
1988

M. MAHADI SHARIEF, *Ministère des Affaires étrangères, Khartoum*.

26 janvier
1988

Sri Lanka

Professeur G.L. PEIRIS, LL.B., Ph.D., Vice-Chancellor and Professor of Law, University of Colombo, Associate Member of the International Academy of Comparative Law (1960), Member of the Council of Legal Education of Sri Lanka, 37, *Kirula Place, Off Kurula Road, Colombo 05*;

15 June
1990

Mr. SIVA SELLIAH, Retired Judge of the Court of Appeal, Member of the Mediation Board Commission, Vice-Chairman of the University Services Appeals Board, Member of the University Council of Colombo, 114, *Rosmead Place, Colombo 7*;

15 June
1990

The Honourable TILAK MARAPANA, B.Sc. (Ceylon), LL.B. (Ceylon), Attorney-General, President's Counsel, Member of the Council of Legal Education, *Attorney-General's Chambers, Attorney-General's Department, Colombo*;

7 May
1993

Mr FAISZ MUSTAFA, LL.B. (Ceylon), President's Counsel, Chairman Human Rights Commission of Sri Lanka, former Chairman and Member Finance Commission, Member of the Council of Legal Education, 35, *Kaviratna Place, Colombo 6*.

7 May
1993

Suède

Sweden

Son Excellence M. LOVE G.A. KELLBERG, ancien Ambassadeur, ancien Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères, ancien Membre de la Commission européenne pour les Droits de l'Homme, Président de l'Institut de Droit International à Uppsala, Membre du Comité européen pour la prévention de la torture, *Mistelvägen 8, S-18160 Lidingö*;

26 juillet
1979

26 juillet
1991

Madame BIRGITTA BLOM, Premier Président de la Cour d'Appel de Svea, *Åsbacken 29, S-161 39 Bromma*;

2 avril
1981

3 avril
1987

Son Excellence M. HANS C.Y. DANIELIUS, ancien Ambassadeur à la Haye, Membre de la Cour Suprême, *Roslinvägen 33, S-161 54 Bromma*;

14 janvier
1982

14 janvier
1988

Son Excellence M. HANS A.V. CORELL, Ambassadeur, ancien Juge d'appel, ancien Jurisconsulte et ancien Sous-Secrétaire du Ministère de la Justice, Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires juridiques et consulaires au Ministère des Affaires étrangères, *Ministère des Affaires étrangères, Box 16122, S-103 23 Stockholm*.

20 avril
1990

Suisse

Switzerland

M. DIETRICH SCHINDLER, Professeur à l'Université de Zürich, Membre de l'Institut de Droit International, *Lenzenwiesstrasse 8, CH-8702 Zollikon*;

21 décembre
1977

21 décembre
1983

M. LUCIUS CAFLISCH, Docteur en droit, Professeur à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (Genève), Jurisconsulte du Département fédéral des Affaires étrangères, *Gerechtigkeitsgasse 48, 3011 Berne*;

27 juin
1990

M. JACQUES-MICHEL GROSSEN, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, ancien Directeur de l'Office fédéral de la Justice, **spécialisations:** Droit international public, Droit international économique/Droit comparé, *Chemin des Jordils 2, 2016 Cortaillod*;

12 novembre
1991

M. ROBERT PATRY, Président du Tribunal fédéral suisse, ancien Professeur ordinaire de droit commercial à la Faculté de droit de l'Université de Genève, *Chemin du Crêt 11, 1026 Echandens*.

12 novembre
1991

Republique Tchèque

Czech Republic

M. OTTO KUNZ, Docteur en droit, Professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université Charles à Prague, ancien Directeur de l'Institut de l'Etat et du Droit à Prague, Président de la Société tchécoslovaque de droit international, *Rubesová 12, Prague 2*;

18 juillet
1978

5 septembre
1984

M. CESTMIR CEPELKA, Docteur en droit, Professeur agrégé de la Chaire de droit international et des relations internationales à l'Université Charles à Prague, *Udolní 1174, Prague 4*.

18 juillet
1978

5 septembre
1984

Thaïlande

Thailand

Son Excellence M. PHAIROT JAYANAMA, Docteur en diplomatie *honoris causa* de l'Université de Thammasat, Professeur à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Thammasat, ancien Ambassadeur à Paris, ancien Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, 32, *Sukhumvit 33 (Soi Daeng Udom), Bangkok 11*;

25 mai
1973

26 mai
1991

Son Excellence M. THANAT KHOMAN, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, 123 *Petchburi Road, Bangkok 4*;

7 juin
1978

7 juin
1990

Son Excellence M. ARUN PANUPONG, Docteur en droit, ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Ambassadeur à Paris, 196/200 *Soi Seingsard, Vipavadi Road, Bangkok*;

7 juin
1984

7 juin
1990

Son Excellence M. SANSERN KRAICHITTI, LL.B., "Barrister-at-Law", Docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Chulalongkorn, "Chief Justice" de la Cour d'Appel, Vice-Président du Barreau de Thaïlande, 187 *Sukhumvit, Bangkok 10110*.

26 mai
1985

26 mai
1991

Turquie

Turkey

Son Excellence M. A. SUAT BILGE, Docteur en droit, Professeur de droit, ancien Juge au Tribunal européen pour l'Energie nucléaire, ancien Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme, ancien Membre de la Commission du droit international des Nations Unies, ancien Ministre de la Justice, ancien Ambassadeur, *Ministère des Affaires étrangères, Ankara*;

13 novembre
1989

M. YASAR KARAYALCIN, Docteur en droit, Directeur de l'Institut de Recherches sur le droit bancaire et commercial, ancien Professeur de la Faculté de droit de l'Université d'Ankara, *Ministère des Affaires étrangères, Ankara*;

13 novembre
1989

M. ERGUN ÖZBUDUN, Docteur en droit, Professeur de la Chaire de droit constitutionnel et de politique comparée à l'Université d'Ankara et Président de ladite Chaire, Président de l'Association turque des Sciences politiques, *Ministère des Affaires étrangères, Ankara*;

13 novembre
1989

M. HÜSEYİN PAZARCI, Docteur en droit, Premier Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères, Professeur de droit international public à la Faculté des Sciences politiques de l'Université d'Ankara et de l'Université de Hacettepe, *spécialisations: Law of the sea, Transnational contracts with States, European Community Law, Ministère des Affaires étrangères, Ankara.* 13 novembre 1989

I'Ukraine

The Ukraine

M. BORIS MOISEEVITCH BABIY, Secrétaire de la Section de l'histoire, de la philosophie et du droit de l'Académie des Sciences de l'Ukraine, Directeur de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences de l'Ukraine, *Ulitza Vladimirskaia 51/53, app. 93, Kiev-3;* 12 mai 1976 28 septembre 1982

M. VLADIMIR VLADIMIROVITCH STASHIS, Directeur adjoint d'études sur l'enseignement, Titulaire de la Chaire de droit pénal criminel de l'Institut du Droit "F.E. Dzerzhinskiy" à Kharkov, *Ulitza Ekonomicheskaya 9, app. 7, Kharkov 72;* 12 mai 1976 28 septembre 1982

M. ALEKSEY VASILEVITCH SURILOV, Titulaire de la Chaire de la théorie et de l'histoire de l'Etat et du droit de l'Université d'Etat "I.I. Metchnikov" à Odessa, *Ulitza Dovzhenko 9, app. 26, Odessa-58;* 12 mai 1976 28 septembre 1982

M. IGOR IVANOVITCH LUKASHUK, Titulaire de la Chaire du droit international et de la législation étrangère de l'Université d'Etat "T.G. Shevtchenko" à Kiev, *Rusanovskiy boulevard 6, app. 76, Kiev.* 28 septembre 1982

Uruguay

Uruguay

M. GONZALO AGUIRRE, Docteur en droit, Vice-Président de la République, Président de l'Assemblée Générale et Président du Sénat, *Ministère des Affaires étrangères, Montevideo;* 4 août 1986

Son Excellence M. HÉCTOR GROSS ESPIELL, Docteur en droit, Ambassadeur à Paris et Représentant Permanent auprès de l'UNESCO, *33, rue Jean Giraudoux, 75116 Paris, France;* 4 août 1986

Son Excellence M. EDUARDO JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, Docteur en droit, ancien Président de la Cour Internationale de Justice, *Ministère des Affaires étrangères, Montevideo;* 4 août 1986

M. FELIPE PAOLILLO, Docteur en droit, *Ministère des Affaires étrangères, Montevideo.* 4 août 1986

Venezuela

Venezuela

Son Excellence M. MARCOS FALCON BRICENO, Docteur ès sciences politiques, Député au Congrès de la République, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Ambassadeur à Washington, *Calle Carabobo, El Rosal entre Sojo y Alameda, Quinta Nita, Caracas;* 1er janvier 1960 24 janvier 1985

Son Excellence M. ANDRES AGUILAR M., Docteur ès sciences politiques et sociales, Membre de la Cour Internationale de Justice, ancien Ministre de la Justice, ancien Ambassadeur à Washington, *Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye;* 13 novembre 1970 24 janvier 1985

M. EFRAIN SCHACHT ARISTIGUIETA, Docteur ès sciences politiques et sociales, ancien Ministre des Affaires étrangères, *Avenida Venezuela, Torre Clement, Piso 3, Urbanización El Rosal, Caracas;* 20 juillet 1978 24 janvier 1985

M. GONZALO PARRA ARANGUREN, Docteur en droit et ès sciences politiques, Avocat, Professeur de droit international privé, Membre de l'Institut de Droit International, *Apartado de Correos No. 6428, Caracas 1010-A.* 24 janvier 1985

Yugoslavie

Yugoslavia

M. MILAN SAHOVIC, Docteur en droit, Professeur et ancien Directeur de l'Institut de Politique et d'Economie internationales, ancien Membre et Président de la Commission du droit international des Nations Unies, Délégué aux sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, Membre de l'Institut de Droit International, *Branka Djonovića 8, 11000 Beograd;* 6 mai 1982 6 avril 1989

M. TIBOR VARADY, SJD (Harvard), Professeur de droit international privé à l'Université de Novi Sad, *Kej Mõse Pijade 2, 21000 Novi Sad.* 6 avril 1989

Zaïre

Zaire

M. BAYONA ba MEYA MUNA KINVIMBA, Docteur en droit, Président de la Cour Suprême de Justice, Professeur à la Faculté de droit de l'Université nationale du Zaïre, *24, Quartier Gombele (ex-Righini), Kinshasa;* 18 février 1981 23 mars 1993

M. BALANDA MIKUIN LELIEL, Docteur en droit, Vice-Président de la Cour Suprême de Justice, Professeur à la Faculté de droit de l'Université nationale du Zaïre, *I, Avenue Bellevue, Boîte postale 13.197, Kinshasa/Ngaliema;* 18 février 1981 23 mars 1993

M. NGUYA NDILA MALENGAMA, Docteur en droit, Professeur à la Faculté de droit de l'Université nationale du Zaïre, *Campus universitaire de Kinshasa, Quartier Gombele (ex-Righini), Kinshasa;* 18 février 1981 23 mars 1993

M. LUNDA BULULU, Docteur en droit, Agrégé de l'enseignement supérieur en droit des gens, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa, *B.P. 204, Kinshasa XI.* 18 février 1981 23 mars 1993

Secrétaire général

Secretary-general

Son Excellence M. PIETER JAN HANS JONKMAN, Docteur en droit, ancien Ambassadeur, ancien Grand-Maitre de la Maison de S.M. la Reine, *Groot Hoefijzerlaan 34, 2244 GL Wassenaar.* 1er juillet 1990

Affaires d'arbitrage jugées à la Cour permanente d'Arbitrage ou avec la coopération de son Bureau international

Parties	Affaire	Date du com- promis	Première séance	Séance de clôture	Nombre de séances ¹⁾	Date de la Sentence	Arbitres MM.
I. Etats-Unis d'Amérique- Etats-Unis Mexicains	Fonds Pieux des Californies	22 mai 1902	15 sep- tembre 1902	1 octobre 1902	11	14 octobre 1902	Matzen²⁾ Sir Edward Fry Martens Asser de Savornin Lohman
II. Allemagne, Grande-Bretagne et Italie- Venezuela	Droit de préfé- rence réclamé par les Puissances bloquantes	7 mai 1903	1 octobre 1903	13 novem- bre 1903	14	22 février 1904	Mourawieff Lammasch Martens
III. Allemagne, France et Grande- Bretagne-Japon	Baux perpétuels au Japon	28 août 1902	21 novem- bre 1904	15 mai 1905	4	22 mai 1905	Gram Renault Motono
IV. France- Grande-Bretagne	Boutres de Mascate	13 octobre 1904	25 juillet 1905	2 août 1905	4	8 août 1905	Lammasch Melville W. Fuller de Savornin Lohman
V. Allemagne- France	Déserteurs de Casablanca	10 novem- bre 1908	1 mai 1909	17 mai 1909	6	22 mai 1909	Hammar skjöld Sir Edward Fry Fusinato Kriege Renault
VI. Norvège- Suède ³⁾	Frontière maritime	14 mars 1908	28 août 1909	18 octobre 1909	13 ⁴⁾	23 octobre 1909	Loeff⁵⁾ Beichmann Hammar skjöld
VII. Etats-Unis d'Amérique- Grande-Bretagne	Pêcheries atlantiques	27 janvier 1909	1 juillet 1910	12 août 1910	41	7 sep- tembre 1910	Lammasch de Savornin Lohman George Gray Sir Ch. Fitzpatrick Drago
VIII. Etats-Unis d'Amérique- Venezuela	Réclamation de la compagnie 'Orinoco'	13 février 1909	28 sep- tembre 1910	19 octobre 1910	8	25 octobre 1910	Lammasch Beernaert de Quesada
IX. France- Grande-Bretagne	Arrestation et restitution de Savarkar	25 octobre 1910	14 février 1911	17 février 1911	4	24 février 1911	Beernaert Renault C ^e de Desart Gram de Savornin Lohman
X. Italie-Pérou	Réclamation Canevaro	25 avril 1910	20 avril 1912	22 avril 1912	3	3 mai 1912	Renault Fusinato Calderón

1) Y compris la séance d'ouverture et la séance où la sentence a été lue.

2) Les noms en caractères pleins sont ceux des Présidents.

3) Tribunal arbitral *spécial*.

4) Sauf visites des lieux du 14 au 20 juillet 1909.

5) N'était pas Membre de la Cour.

Cases submitted to arbitration before the Permanent Court of Arbitration, or conducted with the co-operation of the International Bureau

	Parties	Case	Date of the 'compromis'	First Session	Closing session	Number of sessions ¹⁾	Date of the award	Arbitrators
I.	U.S.A.-Mexico	Pious Fund of the Californias	22 May 1902	15 September	1 October 1902	11	14 October 1902	Matzen²⁾ Sir Edward Fry Martens Asser de Savornin Lohman
II.	Germany-Great Britain	Preferential Claims of the blockading Powers	7 May 1903	1 October 1903	13 November 1903	14	22 February 1904	Mourawieff Lammasch Martens
III.	Germany-France and Great Britain Japan	Leases held in perpetuity	28 August 1902	21 November 1904	15 May 1905	4	22 May 1905	Gram Renault Motono
IV.	France-Great Britain	Fishing boats of Muscat	13 October 1904	25 July 1905	2 August 1905	4	8 August 1905	Lammasch Melville W. Fuller de Savornin Lohman
V.	Germany-France	Deserters of Casablanca	10 November 1908	1 May 1909	17 May 1909	6	22 May 1909	Hammar skjöld Sir Edward Fry Fusinato Kriege Renault
VI.	Norway-Sweden ³⁾	Maritime boundary	14 March 1908	28 August 1909	18 October 1909	13 ⁴⁾	23 October 1909	Loeff⁵⁾ Beichmann Hammar skjöld
VII.	U.S.A.-Great Britain	Atlantic fisheries	27 January 1909	1 July 1910	12 August 1910	41	7 September 1910	Lammasch de Savornin Lohman George Gray Sir Ch. Fitzpatrick Drago
VIII.	U.S.A.-Venezuela	'Orinoco' Company claim	13 February 1909	28 September 1910	19 October 1910	8	25 October 1910	Lammasch Beernaert de Quesada
IX.	France-Great Britain	Arrest and restoration of Savarkar	25 October 1910	14 February 1911	17 February 1911	4	24 February 1911	Beernaert Renault C ^e de Desart Gram de Savornin Lohman
X.	Italy-Peru	Canevaro claim	25 April 1910	20 April 1912	22 April 1912	3	3 May 1912	Renault Fusinato Calderón

1) Including the opening session and the session where the award was read.

2) The names in bold type are those of the Presidents.

3) Special Arbitral Tribunal.

4) Excluding visits to sites from 14 to 20 July 1909.

5) Was not a Member of the Court.

	Parties	Affaire	Date du com- promis	Première séance	Séance de clôture	Nombre de séances ¹⁾	Date de la Sentence	Arbitres MM.
XI.	Russie- Turquie)	Dommages- intérêts réclamés par la Russie pour le retard apporté dans le paiement des indemnités dues aux particuliers russes lésés par la guerre de 1877-1878	22 juillet 4 août 1910	15 février 1911 ²⁾	6 novem- bre 1912	10	11 novem- bre 1912	Lardy Bon de Taube Mandelstam ³⁾ Hérante Abro Bey ³⁾ Ahmed Réchid Bey ³⁾
XII.	France-Italie	Saisie du "Manouba"	6 mars 1912	31 mars 1913	26 avril 1913	10	6 mai 1913	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XIII.	France-Italie	Saisie du "Carthage"	6 mars 1912	31 mars 1913	26 avril 1913	10	6 mai 1913	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XIV.	France-Italie	Saisie du "Tavignano" et coups de canon tirés sur les mahonnes tunisiennes "Camouna" et "Gaulois"	8 novem- bre 1912	26 avril 1913	3 mai 1913	3	Les Parties se sont mises d'accord pour régler ces affaires directement	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XV.	Pays-Bas- Portugal ⁴⁾	Frontières néerlandaises- portugaises dans l'île de Timor	3 avril 1913	—	—	—	25 juin 1914	Lardy
XVI.	Espagne, France et Grande-Bretagne- Portugal ⁵⁾	Saisie de biens religieux au Portugal	31 juillet 1913	2 sep- tembre 1920	4 sep- tembre 1920	3	2 et 4 septembre 1920	Elihu Root de Savornin Lohman Lardy
XVII.	France-Pérou ¹⁾	Réclamations françaises contre le Pérou	2 février 1914	3 octobre 1921	11 octobre 1921	2	11 octobre 1921	Ostertag ³⁾ Sarrut ³⁾ Elguera
XVIII.	Etats-Unis d'Amérique- Norvège ¹⁾	Réclamations norvégiennes contre les Etats-Unis d'Amérique	30 juin 1921	22 juillet 1922	13 octobre 1922	28	13 octobre 1922	Vallotton ³⁾ Anderson ³⁾ Vogt ³⁾
XIX.	Etats-Unis d'Amérique- Pays-Bas ⁴⁾	Souveraineté sur l'île de Palmas (ou Miangas)	23 janvier 1925	—	—	—	4 avril 1928	Huber
XX.	France- Grande-Bretagne ¹⁾	Réclamation Chevreau	4 mars 1930	5 mai 1931	8 mai 1931	4	9 juin 1931 ⁶⁾	Beichmann

1) Tribunal arbitral *spécial*.

2) Pour régler les questions de procédure. A cette date le Tribunal a été ajourné *sine die*. La procédure orale a commencé le 28 octobre 1912.

3) N'était pas Membre de la Cour.

4) La procédure relative à cette affaire a eu lieu exclusivement par écrit.

5) La procédure sommaire prévue au chapitre IV de la Convention du 18 octobre 1907 a été suivie dans cette affaire.

6) Conformément au Compromis la sentence a été rendue par écrit.

	Parties	Case	Date of the 'compromis'	First Session	Closing session	Number of sessions ¹⁾	Date of the award	Arbitrators
XI.	Russia-Turkey ¹⁾	Damages claimed by Russia for the delay in payment of compensation owed to Russian private persons injured in the war of 1877-1878	22 July 4 August 1910	15 February 1911 ²⁾	6 November 1912	10	11 November 1912	Lardy Bon de Taube Mandelstam ³⁾ Hérante Abro Bey ³⁾ Ahmed Réchid Bey ³⁾
XII.	France-Italy	Capture of the "Manouba"	6 March 1912	31 March 1913	26 April 1913	10	6 May 1913	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XIII.	France-Italy	Capture of the "Carthage"	6 March 1912	31 March 1913	26 April 1913	10	6 May 1913	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XIV.	France-Italy	Capture of the "Tavignano" and cannon shots fired at the tunesian ships "Camouna" and "Gaulois"	8 November 1912	26 April 1913	3 May 1913	3	The parties agreed to settle these cases directly	Hammar skjöld Fusinato Kriege Renault Bon de Taube
XV.	Netherlands-Portugal ⁴⁾	Dutch-Portugese boundaries on the island of Timor	3 April 1913	—	—	—	25 June 1914	Lardy
XVI.	Spain, France and Great Britain-Portugal ⁵⁾	Religious property claims in Portugal	31 July 1913	2 September 1920	4 September 1920	3	2 and 4 September 1920	Elihu Root de Savornin Lohman Lardy
XVII.	France-Peru ¹⁾	French claims against Peru	2 February 1914	3 October 1921	11 October 1921	2	11 October 1921	Ostertag³⁾ Sarrut ³⁾ Elguera
XVIII.	U.S.A.-Norway ¹⁾	Norwegian claims against the United States of America	30 June 1921	22 July 1922	13 October 1922	28	13 October 1922	Vallotton³⁾ Anderson ³⁾ Vogt ³⁾
XIX.	U.S.A.-Netherlands ⁴⁾	Sovereignty over the island of Palmas	23 January 1925	—	—	—	4 April 1928	Huber
XX.	France-Great Britain ¹⁾	Claim Chevreau	4 March 1930	5 May 1931	8 May 1931	4	9 June 1931 ⁶⁾	Beichmann

1) Special Arbitral Tribunal.

2) To settle the procedural questions. At this date the Tribunal was adjourned *sine die*. The oral procedure started on 28 October 1912.

3) Was not a Member of the Court.

4) The procedure regarding this case was exclusively conducted in writing.

5) In this case the summary procedure provided for in chapter IV of the Convention of 18 October 1907 was applied.

6) Pursuant to the Compromis the award was rendered in writing.

Parties	Affaire	Date du compromis	Première séance	Séance de clôture	Nombre de séances ¹⁾	Date de la Sentence	Arbitres MM.
XXI. Etats-Unis d'Amérique-Suède ¹⁾	Reclamations de la compagnie 'Nordstjernan'	17 décembre 1930	9 mai 1932	2 juin 1932	—	18 juillet 1932	Borel
XXII. Chine-Radio Corporation of America ¹⁾	Interprétation d'un contrat de trafic radio-télégraphique	16 novembre 1928	11 avril 1935	12 avril 1935	2	13 avril 1935	van Hamel ²⁾ Hubert ²⁾ Furrer ²⁾
XXIII. Etats du Levant sous mandat français-Egypte ¹⁾	Interdiction en Egypte du fonctionnement de la société "Radio Orient"	Clause compromissoire de la Convention des télécommunications de Madrid	11 novembre 1938	10 février 1940	4	2 avril 1940	van Lanschot ²⁾ Raestad Mondrup ²⁾
XXIV. France-Grèce ¹⁾	Administration des Phares	15 juillet 1931	2 août 1954	27 juillet 1956	11	24 juillet 1956	Verzijl Mestre ²⁾ Charboursis ²⁾
XXV. Soudan-Turriff Construction (Sudan) Limited ²⁾	Interprétation d'un contrat de construction	21 octobre 1966	9 juin 1969	27 novembre 1969	22	23 avril 1970	Erades ²⁾ Parker ²⁾ Bentsi-Enchill ²⁾
XXVI. Iran-Etats-Unis d'Amérique ²⁾	réclamations	19 janvier 1981	1 juillet 1981	les procédures se poursuivent	—	Jusqu'au 31 décembre 1992: 621 sentences, 108 décisions	Ruda, Arangio-Ruiz ²⁾ , Broms, Aghahosseini ²⁾ , Amelie ²⁾ , Noori ²⁾ , Aldrich ²⁾ , Allison ²⁾ , Holtzmann ²⁾ . Anciens membres: Bellet ²⁾ , Briner ²⁾ , Böckstiegel ²⁾ , Lagergren, Mangard ²⁾ , Riphagen, Virally ²⁾ , Ansari ²⁾ , Bahrami ²⁾ , Khalilian ²⁾ , Mostafavi, Sani ²⁾ , Shafeiei ²⁾ , Brower ²⁾ , Mosk ²⁾ .
XXVII. Etats-Unis d'Amérique-Royaume Uni ³⁾	'Heathrow Airport User Charges'	—	28 juin 1989	La première phase est terminée	8	le 30 novembre 1992 a été rendu la sentence sur la première des questions soumises au Tribunal	Foighel ²⁾ Fielding ²⁾ Lever ²⁾

Les sentences rendues par les Tribunaux d'arbitrage ont été publiées, sauf celle rendue par le Tribunal XXV.

Des Tribunaux d'arbitrage V, VI, IX, X, XI, XII, XIII et XIV seules les séances d'ouverture et de clôture ont été publiques; les Tribunaux XX, XXII et XXV ont siégé à huis clos.

Du Tribunal d'arbitrage XXIV toutes les séances ont été publiques, sauf la première séance du lundi 2 août 1954.

1) Tribunal arbitral *spécial*.

2) N'était pas Membre de la Cour.

3) Conformément à l'article 47 de la Convention de 1907.

	Parties	Case	Date of the 'compromis'	First Session	Closing session	Number of sessions ¹⁾	Date of the award	Arbitrators
XXI.	U.S.A.-Sweden ¹⁾	Claims of the 'Nordstjernan' company	17 December 1930	9 May 1932	2 June 1932	—	18 July 1932	Borel
XXII.	China-Radio Corporation of America ¹⁾	Interpretation of a contract of radio-telegraphic-traffic	16 November 1928	11 April 1935	12 April 1935	2	13 April 1935	van Hamel ²⁾ Hubert ²⁾ Furrer ²⁾
XXIII.	States of Levant under french mandate-Egypt ¹⁾	Prohibition of the functioning of the firm "Radio Orient" in Egypt	Arbitral clause of the Convention of telecommunications of Madrid	11 November 1938	10 February 1940	4	2 April 1940	van Lanschot ²⁾ Raestad Mondrup ²⁾
XXIV.	France-Greece ¹⁾	Administration of lighthouses	15 July 1935	2 August 1954	27 July 1956	11	24 July 1956	Verzijl Mestre ²⁾ Charbouris ²⁾
XXV.	Sudan-Turriff Construction (Sudan) Limited ¹⁾	Interpretation of a construction contract	21 October 1966	9 June 1969	27 November 1969	22	23 April 1970	Erades ²⁾ Parker ²⁾ Bentsi-Enchill ²⁾
XXVI.	Iran-U.S.A. ³⁾	claims	19 January 1981	1 July 1981	continuing	—	up to 31 December 1992: 621 awards 108 decisions	Ruda, Arangio-Ruiz ²⁾ , Broms, Aghahosseini ²⁾ , Amelie ²⁾ , Noori ²⁾ , Aldrich ²⁾ , Allison ²⁾ , Holtzmann ²⁾ . Former members: Bellet ²⁾ , Briner ²⁾ , Böckstiegel ²⁾ , Lagergren, Mangard ²⁾ , Riphagen, Virally ²⁾ , Ansari ²⁾ , Bahrami ²⁾ , Khalilian ²⁾ , Mostafavi, Sani ²⁾ , Shafeiei ²⁾ , Brower ²⁾ , Mosk ²⁾ .
XXVII.	U.S.A.-United Kingdom ¹⁾	Heathrow Airport User Charges	—	28 June 1989	The first phase is closed	8	30 November 1992 an award has been delivered on the first of the questions submitted to the Tribunal	Foighet ²⁾ Fielding ²⁾ Lever ²⁾

The awards rendered by the Arbitral Tribunals have been published, excluding the one rendered by Tribunal XXV.

Of the Tribunals V, VI, IX, X, XI, XII, XIII and XIV only the opening and closing sessions were public; the sessions of the Tribunals XX, XXII et XXV were closed sessions.

Of the Arbitral Tribunal XXIV all sessions were public, except the first session of Monday 2 August 1954.

1) Special Arbitral Tribunal.

2) Was not a Member of the Court.

3) Pursuant to article 47 of the Convention of 1907.

Commissions internationales d'enquête

	Parties	Affaire	Date de la Convention d'enquête	Première séance	Séance de clôture	Nombre de séances	Date du Rapport	Commissaires MM.
I.	Grande-Bretagne-Russie	Incident de la mer du Nord	12/15 mai 1904	22 décembre 1904	26 février 1905	—	26 février 1905	Spaun ¹⁾ Fournier Doubassoff Lewis Beaumont Charles H. Davis
II.	France-Italie	Saisie du 'Tavignano' et coups de canon tirés sur le 'Camouna' et le 'Gaulois'	20 mai 1912	1er juillet 1912	23 juillet 1912	21	23 juillet 1912 ²⁾	Segrave Somborn Genoese Zerbi
III.	Allemagne-Pays-Bas	Perte du vapeur néerlandais 'Tubantia'	30 mars 1921	18 janvier 1922	27 février 1922	4	27 février 1922	Hoffman Surie Ravn Unger Gayer
IV.	Danemark-Grande-Bretagne	'Red Crusader' incident	15 novembre 1961	5 mars 1962	16 mars 1962	19	23 mars 1962	De Visscher Gros Moolenburgh

1) Les noms en caractères pleins sont ceux des Présidents.

2) Conformément à la Convention d'enquête, ce rapport a été transmis par les Parties au Tribunal arbitral chargé de statuer sur ces affaires. Les Parties s'étant mises d'accord pour les régler directement, ledit rapport n'a pas été publié.

International Commissions of Inquiry

Parties	Case	Date of the inquiry	First Session	Closing session	Number of sessions ¹⁾	Date of the report	Commissioners
I. Great Britain-Russia	Incident of the Northsea	12/15 May 1904	22 December 1904	26 February 1905	—	26 February 1905	Spaun¹⁾ Fournier Doubassoff Lewis Beaumont Charles H. Davis
II. France-Italy	Capture of the 'Tavignano' and cannon shots fired at the 'Camouna' and the 'Gaulois'	20 May 1912	1 July 1912	23 July 1912	21	23 July 1912 ²⁾	Segrave Somborn Genoese Zerbi
III. Germany-Netherlands	Loss of the Dutch steamer 'Tubantia'	30 March 1921	18 January 1922	27 February 1922	4	27 February 1922	Hoffman Surie Ravn Unger Gayer
IV. Denmark-Great Britain	'Red Crusader' incident	15 November 1961	5 March 1962	16 March 1962	19	23 March 1962	De Visscher Gros Moolenburgh

1) The names in bold type are those of the Presidents.

2) In conformity with the Inquiry Convention, this report was transmitted by the Parties to the Arbitral Tribunal charged with deciding these cases. As the Parties agreed to settle these cases, the report was not published.

Commissions internationales de conciliation¹⁾

Parties	Affaire	Date de la présentation de la requête	Première séance	Séance de clôture	Nombre de séances ¹⁾	Date du procès-verbal	Commissaires MM.
I. Danemark-Lithuanie	Mode de paiement du solde de la créance de la société Højgaard et Schultz sur le Gouvernement lithuanien	1er septembre 1937	12 novembre 1937	4 juin 1938	12	30 septembre 1938	van Karnebeek ²⁾ Vie de Fontenay Oldenburg Römer'is Osvalds Ozolins
II. France-Suisse	Irrégularités douanières Frais d'internement en Suisse de la 2me division polonaise	24 août 1954	29 septembre 1955	24 octobre 1955	9	24 novembre 1955	van Asbeck Corbin Panchaud Mc Nair de Zulueta
III. Grèce-Italie	Destruction du navire grec 'Roula'	19 mars 1955	12 mars 1956	20 mars 1956	9	20 octobre 1956	François Spiropoulos Monaco

1) Le 1er mai 1937 le Conseil administratif a autorisé le Bureau international à mettre désormais ses locaux et son organisation à la disposition des Commissions de conciliation.

2) Les noms en caractères pleins sont ceux des Présidents.

International Conciliation Commissions¹⁾

Parties	Case	Date of submission of the request	First Session	Closing session	Number of sessions ¹⁾	Date of the 'procès-verbal'	Commissioners
I. Denmark-Lithuania	Method of payment of the balance of the claim of the Højgaard and Schultz company on the Lithuanian government	1 September 1937	12 November 1937	4 June 1938	12	30 September 1938	van Karnebeek ²⁾ Vie de Fontenay Oldenburg Römer's Osvalds Ozolins
II. France-Switzerland	Customs Irregularities Costs of internment in Switzerland of the 2nd Polish division	24 August 1954	29 September 1955	24 October 1955	9	24 November 1955	van Asbeck Corbin Panchaud Mc Nair de Zulueta
III. Greece-Italy	Destruction of the Greek ship 'Roula'	19 March 1955	12 March 1956	20 March 1956	9	20 October 1956	François Spiropoulos Monaco

1) On 1 May 1937 the Administrative Council authorized the International Bureau to put its offices and organisation henceforth at the disposal of Conciliation Commissions.

2) The names in bold type are those of the President.

Compte des Dépenses de l'exercice 1992

Nature des dépenses		Sommes allouées	Sommes dépensées
I.	Contribution annuelle à la Fondation Carnegie, pour loyer, chauffage, électricité et autres services	Fl 127.855, -	Fl 127.855, -
II.	Traitements et allocations		
	a. Traitements	Fl 194.000, -	Fl 196.098, -
	b. Pensions de retraite	Fl 27.923, -	Fl 25.825, -
III.	Entretien et assurance du mobilier appartenant au Bureau international	Fl 5.500, -	Fl 2.720,49
IV.	Fournitures de bureau, fax, frais d'expédition, etc.	Fl 13.250, -	Fl 14.735,27
V.	Représentation	Fl 11.000, -	Fl 10.434,58
VI.	Voyage à l'étranger	Fl 4.000, -	Fl 4.778,02
VII.	Bibliothèque	Fl 1.000, -	Fl 2.082,13
VIII.	Impressions	Fl 20.000, -	Fl 21.212,73
IX.	Divers et imprévu	Fl 497, -	Fl 346,80
X.	Réserve de Caisse	Fl 3.000, -	Fl 1.936,98
XIa.	Acquisition de matériel de bureau	Fl 8.000, -	Fl 8.000, -
XIb.	Acquisitions pour la Salle Japonaise	Fl 2.000, -	Fl 2.000, -
Total		<u>Fl 418.025, -</u>	<u>Fl 418.025, -</u>

Examiné par la Commission financière le 23 février 1993

A. VILLAMIZAR
Ambassadeur de Colombie

(Mme) M. GUZMAN
Ambassadeur de la République de Cuba

T. FROST
Ambassadeur de Danemark

Communiqué au Conseil administratif le 2 avril 1993

P.J.H. JONKMAN
Secrétaire général de la
Cour permanente d'Arbitrage

Approuvé par le Conseil administratif le 27 avril 1993

P.H. KOOLJMAN
Président

Statement of expenditure for the Financial Year 1992

Nature of the expenditure		Budget	Actual
I.	Annual contribution to the Carnegie Foundation for rent, heating, electricity and other services.....	Fl 127,855,-	Fl 127.855,-
II.	Salaries and allowances		
	a. Salaries	Fl 194.000,-	Fl 196.098,-
	b. Pension Payments	Fl 27.923,-	Fl 25.825,-
III.	Maintenance and insurance of furniture of the International Bureau	Fl 5.500,-	Fl 2.720,49
IV.	Office supplies, fax, mailing costs, etc.	Fl 13.250,-	Fl 14.735,27
V.	Representation	Fl 11.000,-	Fl 10.434,58
VI.	International travel	Fl 4.000,-	Fl 4.778,02
VII.	Library	Fl 1.000,-	Fl 2.082,13
VIII.	Printing costs	Fl 20.000,-	Fl 21.212,73
IX.	Sundries and contingencies	Fl 497,-	Fl 346,80
X.	Cash Reserve	Fl 3.000,-	Fl 1.936,98
XIa.	Acquisition of Office Equipment	Fl 8.000,-	Fl 8.000,-
XIb.	Acquisitions for the Japanese Room	Fl 2.000,-	Fl 2.000,-
Total		<u>Fl 418.025,-</u>	<u>Fl 418.025,-</u>

Examined by the Financial Committee on 23 February 1993

A. VILLAMIZAR
Ambassador of Colombia

(Mrs.) M. GUZMAN
Ambassador of the Republic of Cuba

T. FROST
Ambassador of Denmark

Transmitted to the Administrative Council on 2 April 1993

P.J.H. JONKMAN
Secretary-General of the
Permanent Court of Arbitration

Approved by the Administrative Council on 27 April 1993

P.H. KOOLJMAN
President

Caisse de secours et des retraites

Recettes:

Solde au 1er janvier 1992	Fl 159.103,98
Intérêts	Fl 16.053,21
Versement à la Caisse de Secours	Fl 25.825,00
	Fl 200.982,19

Dépenses:

Gratifications	Fl 1.305,00	
Pensions de retraite	Fl 41.591,35	
Frais d'administration	Fl 838,55	
		Fl 43.734,90

Solde au 1er janvier 1993	Fl 157.247,29
---------------------------	---------------------------

Au 1er janvier 1992 le capital de la Caisse se composait de:

1° Fl 35.000, –capital nominal rente néerlandaise 7% 1987–1993	Fl 34.755,00
2° Fl 80.000, –capital nominal rente néerlandaise 6¼ % 1988–1998	Fl 79.464,00
3° 620 quotes-parts Fonds d'obligations 'Algemene Bank Nederland'	Fl 36.115,00
4° En dépôt	Fl 100.000,00
5° Soldes 'Algemene Bank Nederland'	Fl 57.247,29
	Fl 307.581,29

Relief and pension fund

Receipts:

Balance on 1 January 1992	Fl 159.103,98
Interest	Fl 16.053,21
Payment into the Relief and Pension Fund	Fl 25.825,00
	Fl 200.982,19

Expenditure:

Gratuities	Fl 1.305,00	
Pension Payments	Fl 41.591,35	
Bank charges	Fl 838,55	
		Fl 43.734,90

Balance on 1st January 1993	Fl 157.247,29
-----------------------------	---------------------------

On 1st January 1992 the capital of the Fund consisted of:

1° Fl 35.000, -7% 1987-1993	
Dutch State Bonds	Fl 34.755,00
2° Fl 80.000, -6¼% 1988-1998	
Dutch State Bonds	Fl 79.464,00
3° 620 shares Bonds Fund	
'Algemene Bank Nederland'	Fl 36.115,00
4° In deposit	Fl 100.000,00
5° Balance 'Algemene Bank Nederland'	Fl 57.247,29
	Fl 307.581,29

Budget de l'exercice 1993

Nature des dépenses	Crédits accordés pour l'exercice 1992	Crédits demandés pour l'exercice 1993
I. Contribution annuelle à la Fondation Carnegie, pour loyer, chauffage, électricité et autres services	F1 127.855, -	F1 133.280, -
II. Traitements et allocations		
a. Traitements	F1 194.000, -	F1 210.600, -
b. Pensions de retraite	F1 27.923, -	F1 23.400, -
III. Entretien et assurance du mobilier appartenant au Bureau international	F1 5.500, -	F1 3.500, -
IV. Fournitures de bureau, fax, frais d'expédition, etc.	F1 13.250, -	F1 14.500, -
V. Représentation	F1 11.000, -	F1 6.000, -
VI. Voyages à l'étranger	F1 4.000, -	F1 9.000, -
VII. Bibliothèque	F1 1.000, -	F1 1.000, -
VIII. Impressions	F1 20.000, -	F1 23.000, -
IX. Divers et imprévus	F1 497, -	F1 545, -
X. Réserve de Caisse	F1 3.000, -	F1 - - -
XIa. Acquisition de matériel de bureau	F1 8.000, -	F1 6.000, -
XIb. Acquisitions pour la Salle Japonaise	F1 2.000, -	F1 2.000, -
Total	F1 418.025, -	F1 432.825, -

Examiné par la Commission financière le 9 juin 1992

J.A. TAPIA
Ambassadeur du Chili

BEATRIZ DE MENDOZA
Conseiller
Ambassade de Colombie

(Mme) M. GUZMAN
Ambassadeur de la République de Cuba

Communiqué au Conseil administratif le 7 juillet 1992

Approuvé par le Conseil administratif le 27 avril 1993

P.H. KOOIJMANS
Président

* Les Etats participant aux travaux de la Cour contribuant au total 725 unités pour couvrir les frais du Bureau, le montant d'une unité s'élève à F1. 597, -

1993 Budget

Nature of the expenditure	Amounts allocated for 1992	Amounts requested for 1993
I. Annual contribution to the Carnegie Foundation for rent, heating, electricity and other services	Fl 127.855, -	Fl 133.280, -
II. Salaries and allowances		
a. Salaries	Fl 194.000, -	Fl 210.600, -
b. Pension Payments	Fl 27.923, -	Fl 23.400, -
III. Maintenance and insurance of furniture of the International Bureau	Fl 5.500, -	Fl 3.500, -
IV. Office supplies, fax, mailing costs, etc.	Fl 13.250, -	Fl 14.500, -
V. Representation	Fl 11.000, -	Fl 6.000, -
VI. International travel	Fl 4.000, -	Fl 9.000, -
VII. Library	Fl 1.000, -	Fl 1.000, -
VIII. Printing costs	Fl 20.000, -	Fl 23.000, -
IX. Sundries and contingencies	Fl 497, -	Fl 545, -
X. Cash Reserve	Fl 3.000, -	Fl - - -
XIa. Acquisition of office equipment	Fl 8.000, -	Fl 6.000, -
XIb. Acquisitions for the Japanese Room	Fl 2.000, -	Fl 2.000, -
Total	Fl 418.025, -	Fl 432.825, -

Examined by the Financial Committee on 9 June 1992

J.A. TAPIA
Ambassador of Chile

BEATRIZ DE MENDOZA
Counsellor
Embassy of Colombia

(Mrs.) M. GUZMAN
Ambassador of the Republic of Cuba

Transmitted to the Administrative Council on 7 July 1992

Adopted by the Administrative Council on 27 April 1993

P.H. KOOIJMANS
President

* Since the States participating in the activities of the Court are paying jointly 725 units to cover the expenditure of the International Bureau, the amount of one unit is Fl 597, -.

Tableau de répartition

Scale of assessments

Tableau de répartition des frais du Bureau international de la Cour de l'exercice 1993.

Scale of Assessments payable to cover the expenditure of the International Bureau of the Court in the year 1993.

La somme à répartir s'élève à Florins 432.825, -.

The total amount of the Budget is Dutch Florins 432.825, -.

Ce chiffre, divisé par le total des unités mentionnées ci-dessous, c'est-à-dire 725 donne comme chiffre de l'unité de répartition Florins 597, -.

This amount, divided by the total number of units indicated below, i.e. 725, establishes the amount of one unit at Dfl. 597, -.

La part contributive de chaque Etat-Membre est indiquée dans le Tableau suivant:

The contribution payable by each Member-State is indicated below:

		Unités: Units:	
Allemagne	- Germany	50	Fl 29.850, -
Argentine	- Argentina	10	Fl 5.970, -
Australie	- Australia	20	Fl 11.940, -
Autriche	- Austria	5	Fl 2.985, -
Belgique	- Belgium	15	Fl 8.955, -
Le Bélarus	- Belarussia	3	Fl 1.791, -
Bolivie	- Bolivia	1	Fl 597, -
Brésil	- Brazil	25	Fl 14.925, -
Bulgarie	- Bulgaria	3	Fl 1.791, -
Burkina Faso	- Burkina Faso	0,5	Fl 298,50
Cambodge	- Cambodia		
Cameroun	- Cameroon	1	Fl 597, -
Canada	- Canada	50	Fl 29.850, -
Chili	- Chile	3	Fl 1.791, -
Chine	- China		
Colombie	- Colombia	3	Fl 1.791, -
Cuba	- Cuba	3	Fl 1.791, -
Danemark	- Denmark	10	Fl 5.970, -
République Dominicaine	- Dominican Republic	1	Fl 597, -
Egypte	- Egypt	5	Fl 2.985, -
El Salvador	- El Salvador	1	Fl 597, -
Equateur	- Ecuador	1	Fl 597, -
Espagne	- Spain	25	Fl 14.925, -
Etats-Unis d'Amérique	- United States of America	50	Fl 29.850, -
Fidji	- Fiji	1	Fl 597, -
Finlande	- Finland	10	Fl 5.970, -
France	- France	50	Fl 29.850, -
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	- United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	50	Fl 29.850, -
Grèce	- Greece	3	Fl 1.791, -
Guatemala	- Guatemala	3	Fl 1.791, -
Haïti	- Haiti	0,5	Fl 298,50
à Reporter	Carried forward	403	Fl 240.591, -

Report	Brought forward	403	Fl 240.591,-
Honduras	- Honduras	1	Fl 597,-
Hongrie	- Hungary	5	Fl 2.985,-
Inde	- India	25	Fl 14.925,-
Irak	- Iraq	3	Fl 1.791,-
Iran	- Iran	5	Fl 2.985,-
Islande	- Iceland	1	Fl 597,-
Israël	- Israel	3	Fl 1.791,-
Italie	- Italy	25	Fl 14.925,-
Japon	- Japan	50	Fl 29.850,-
Jordanie	- Jordan	1	Fl 597,-
Kirghizistan	- Kyrgyzstan	1	Fl 597,-
République démocratique populaire Lao	- Lao People's Democratic Republic	0,5	Fl 298,50
Liban	- Lebanon	0,5	Fl 298,50
Luxembourg	- Luxembourg	3	Fl 1.791,-
Malte	- Malta	1	Fl 597,-
Maurice	- Mauritius	1	Fl 597,-
Mexique	- Mexico	10	Fl 5.970,-
Nicaragua	- Nicaragua	1	Fl 597,-
Nigéria	- Nigeria	10	Fl 5.970,-
Norvège	- Norway	10	Fl 5.970,-
Nouvelle-Zélande	- New Zealand	15	Fl 8.955,-
Ouganda	- Uganda	0,5	Fl 298,50
Pakistan	- Pakistan	15	Fl 8.955,-
Panama	- Panama	1	Fl 597,-
Paraguay	- Paraguay	1	Fl 597,-
Pays-Bas	- Netherlands	15	Fl 8.955,-
Pérou	- Peru	3	Fl 1.791,-
Pologne	- Poland	5	Fl 2.985,-
Portugal	- Portugal	5	Fl 2.985,-
Roumanie	- Romania	3	Fl 1.791,-
La Russie	- Russia	25	Fl 14.925,-
Sénégal	- Senegal	1	Fl 597,-
Soudan	- Sudan	0,5	Fl 298,50
Sri Lanka	- Sri Lanka	5	Fl 2.985,-
Suède	- Sweden	15	Fl 8.955,-
Suisse	- Switzerland	15	Fl 8.955,-
Suriname	- Surinam	1	Fl 597,-
Swaziland	- Swaziland	1	Fl 597,-
République Tchèque } République Slovaque }	- Czech Republic } - Slovak Republic }	10	Fl 5.970,-
Thaïlande	- Thailand	3	Fl 1.791,-
Turquie	- Turkey	5	Fl 2.985,-
l'Ukraine	- The Ukraine	10	Fl 5.970,-
Uruguay	- Uruguay	3	Fl 1.791,-
Venezuela	- Venezuela	1	Fl 597,-
Zaïre	- Zaire	3	Fl 1.791,-
Zimbabwe	- Zimbabwe	3	Fl 1.791,-
		725	Fl 432.825,-

Approuvé par le Conseil administratif
le 27 avril 1993

P.J.H. JONKMAN
Secrétaire général de la
Cour permanente d'Arbitrage

Approved by the Administrative Council on
27 April 1993

P.J.H. JONKMAN
Secretary-General of the
Permanent Court of Arbitration